

Trait d'union

CHAVAGNES
EN PAILLERS

N°127

Sept. - Oct. - Nov. - Déc. 2021

Les informations municipales de votre commune

ONE, TWO, TRI *les déchets*



CHAVAGNES
EN PAILLERS

www.chavagnes-en-pailleurs.fr



@chavagnesenpailleurs



Vie Municipale	p. 2
Voirie, Bâtiments généraux Patrimoine.....	p. 7
Actions sociales.....	p. 9
Communication Animation Actions culturelles	p. 14
DOSSIER SPECIAL : One, Two, Tri les déchets	p. 17
Sports Loisirs - Tourisme.....	p. 22
Enfance jeunesse	p. 27
Économie Emploi.....	p. 31
Infos Pratiques.....	p. 33

N° 127
 Directeur de publication : Eric SALAÛN
 Rédaction : Commission Communication,
 Photos : Commune de Chavagnes en Paillers,
 associations, Freepik, Phovoir, Pixabay.
 Création & mise en page : MEDIA 2000
 Impression : lepremiercristal

www.chavagnes-en-paillers.fr

Pour accéder au site depuis votre smartphone,



Le manque de chaleur estivale se comble peu à peu avec une arrière-saison ensoleillée. Malgré cela, les premières données de la saison touristique 2021 sont excellentes et rassurantes pour les professionnels du premier secteur économique Vendéen, compte tenu des incertitudes liées au contexte sanitaire.

Contexte sanitaire de rentrée marqué par la mise en place du passe. Avec ce nouvel outil, la reprise des activités s'effectue petit à petit et quelle joie de retrouver les manifestations culturelles, sportives ! Quelle joie de revoir sur les lieux de loisirs les enfants, les adultes s'adonner à leurs activités préférées ! Quelle joie de pouvoir se retrouver simplement, retrouver des relations humaines, du lien social !

La campagne de vaccination bat toujours son plein en Vendée et la couverture vaccinale est au-delà de la moyenne nationale à ce jour : 75% pour 2 doses contre 62% au national et 83% pour une dose contre 73%. Continuons.

La Vendée fait aussi la course en tête pour le tri des déchets ; ce numéro vous informe sur les résultats et les actions menées au niveau départemental et intercommunal, mais aussi quelques astuces pour réduire le volume de nos déchets. Posture collective mais aussi responsabilisation individuelle sont les deux leviers pour continuer les efforts déjà engagés. Encore trop de dépôts sauvages sont à déplorer et dégradent notre environnement.

Au niveau communal, la rentrée marque la poursuite des travaux structurants entamés : la réfection intégrale du réseau pluvial de la rue de Lattre, l'aménagement du centre bourg, la rénovation de l'église, et l'aménagement de la plaine des sports. Nous poursuivrons par les rues Jean de Suzannet et Jacques Bousseau ; les études sont en cours.

L'aménagement du territoire est une mission essentielle de la collectivité et comporte plusieurs enjeux : la revitalisation et l'attractivité des centres, la qualité de notre environnement par la préservation, voire le développement des espaces naturels partagés au cœur de l'urbain, l'adaptation de l'habitat, la gestion économe du foncier, la mise en œuvre des nouvelles mobilités, l'inclusion du handicap, la prise en compte du changement climatique, le développement de nouvelles sources d'énergies durables et la rénovation énergétique des bâtiments.

Une commune ne peut porter seule ces enjeux et nous sommes inscrits dans un maillage territorial organisé avec un rôle et des missions réparties entre la commune, l'intercommunalité, le Département, la Région, l'Etat. Nos réflexions associeront ces partenaires et notamment pour le logement, priorité au vu des besoins exprimés dans la rapide réservation des lots des Figuiers ou dans la réservation des logements créés dans l'ancien EHPAD, ou dans les demandes des entreprises pour l'accueil de nouvelle main-d'œuvre.

D'autres réflexions seront engagées afin d'étudier et de permettre l'accès à la culture et à l'art en proximité : des lieux non plus à vocation unique, mais associant des activités diverses et favorisant les rencontres. Ce pourrait être le cas pour la bibliothèque et le Logis Saint-Joseph (derrière la mairie).

Quelques mots pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux agents et une bonne adaptation dans leurs nouvelles missions.

Et une belle rentrée scolaire à tous, savourez les cookies !

Très cordialement,

Eric SALAÛN, Maire de Chavagnes-en-Paillers.



26 avril 2021

➤ LOTISSEMENT LES FIGUIERS : VALIDATION DES PRIX DE VENTE ET DES MODALITÉS DE PRÉ-RÉSERVATION DES LOTS

NB : Ce dossier a été présenté lors du précédent Trait d'Union

Alors que les travaux ont débuté depuis février pour le lotissement Les Figuiers, le Conseil municipal a validé à l'unanimité les prix de vente et les modalités de pré-réservation et de cession des lots. La fourchette de prix de 48 lots en vente s'étend de 23 175 € HT à 40 425 € HT pour une superficie de terrain de 289 m² à 505 m². Face à l'importance de la demande en terrains et logements sur le territoire, le choix a été fait de procéder à une phase de pré-réservation à compter du 29 mai 2021, dans l'attente de l'autorisation de vente des lots qui devrait intervenir en octobre 2021. Cette pré-réservation s'effectuera sur dossier de candidature uniquement, sur la base du critère liée à la destination de la construction (résidence principale, primo-accédant, investissement locatif...). Les candidatures déposées seront examinées 2 fois par mois. Concernant les modalités de cession, le principe d'un dépôt d'arrhes de 500 € est validé, avec une incitation à bénéficier des conseils d'un architecte urbaniste (prestation incluse dans le prix de vente) et du guichet unique habitat de la communauté de communes. Les détails des prix et des modalités de pré-réservation et de cession sont présentés sur le site Internet de la Mairie.



Le Conseil municipal a également approuvé à l'unanimité plusieurs délibérations budgétaires et financières concernant ce dossier :

- le transfert des immobilisations (intégration des terrains) du budget général au budget annexe pour un montant de 389 013,82 € ;
- une décision modificative sur le budget annexe Lotissement Les Figuiers pour régulariser une erreur d'imputation budgétaire ;
- le versement de l'avance remboursable de 400 000 € du budget général au budget annexe pour financer l'intégration des terrains.

Le Conseil municipal a également validé à l'unanimité :

- le cahier des charges de cession des terrains, qui a pour objectif d'être joint à l'acte de vente et définit notamment les règles d'usage des lots, les éventuelles servitudes et les modalités d'exécution des travaux de construction. Dans ce cadre, le Conseil a validé le principe d'un dépôt de caution de 1 000 € dans le cadre de la vente, restituée au futur acquéreur à l'issue des travaux de construction de la maison si aucun dommage n'a été constaté dans le lotissement ;
- la dénomination des rues du lotissement, basée sur des noms de variété de Figuiers : impasse de la Valleiry, Rue de l'Angélique, Rue de la Ronde de Bordeaux, Impasse de la Sucrette et Rue de la Madeleine des 4 saisons.

➤ AIDE À L'INSCRIPTION DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Dans le cadre de la sortie de crise sanitaire, sur proposition de la commission Sports, Loisirs et Tourisme et de la municipalité, le Conseil municipal a validé à l'unanimité la mise en place d'un dispositif d'aide à l'inscription qui favorise la reprise des activités des associations tout en apportant une aide concrète aux familles.

Elle est mise en place à destination des enfants et des jeunes habitant la commune, selon les conditions suivantes : inscription pour l'année 2021 ou la saison 2021-2022 dans une association sportive, culturelle ou de loisirs ; être âgé de moins de 18 ans, sans autre condition ; pour les jeunes de plus de 18 ans, être scolarisé ou étudiant.

Le montant de l'aide sera plafonné à 20 € par inscription, dans la limite du montant à payer par la famille pour une inscription.

L'aide sera perçue directement par l'association auprès de la commune. Elle devra donc avoir directement déduit du montant de l'inscription l'aide apportée par la commune et avoir communiqué sur cette aide.

➤ AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a aussi validé à l'unanimité :

- les montants des dotations scolaires pour 2021, ainsi que la validation du coût d'un élève servant de base pour la participation des communes extérieures et pour la subvention dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC de l'école Nazareth ;
- une subvention d'équilibre de 7 000 € pour les P'tits Loups pour leur permettre de poursuivre les efforts de gestion engagés depuis plusieurs années ;
- plusieurs conventions SyDEV pour l'enfouissement des réseaux à la Plaine des Sports pour un montant de participation de

- 81 945 € ;
- le déclassement et la cession d'une parcelle du domaine public routier communal au Chiron, située au coeur d'une parcelle privée ;
- un avenant prolongeant de 18 à 36 mois la durée de la convention de veille foncière avec l'Établissement public foncier de la Vendée ;
- la vente de la maison située au 133 rue des Écoles pour un montant de 145 000 €

Le Conseil municipal a donné un avis favorable dans le cadre de l'enquête publique concernant le développement de l'activité des OEufs Geslin à Chauché.



› MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-FULGENT-LES ESSARTS

À l'unanimité, le Conseil municipal a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts. Outre un toilettage des statuts concernant la terminologie des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives, devenues compétences obligatoires (compétences eau et assainissement intégrant cette catégorie) et supplémentaires suite à la loi Engagement et proximité, cette modification avait pour objet principal l'instauration de la compétence « organisation de la mobilité ». Cette compétence a notamment pour objet de permettre à la Communauté de communes de mettre en œuvre sur son territoire des actions liées à la mobilité adaptées aux besoins spécifiques du territoire, en lien avec la Région, favorable au développement de ce partenariat de terrain.

M. le Maire rappelle notamment que 100 % des intercommunalités en Vendée et plus de 90 % sur l'ensemble de la région Pays de la Loire se sont engagées dans cette démarche locale, tout en soulignant que la plus grande commune de notre territoire, Essarts-en-Bocage, disposant notamment d'une minorité de blocage, a décidé de refuser par principe la prise de cette compétence, s'opposant au souhait des 10 autres communes du territoire de réfléchir tous ensemble aux actions locales à mettre en œuvre. De ce fait, la communauté de communes sera la seule à ne pas pouvoir intégrer cette démarche de développement.

7 juin 2021

› LANCEMENT DE 2 MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA PLAINE DES SPORTS ET LE RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES RUE DE LATTRE

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité le lancement de 2 consultations de marchés publics de travaux :

- le dossier de consultation des entreprises pour l'aménagement de la rue du Champ du Stade et de la rue Jean de Suzannet (RD17) à la Plaine des Sports a été validé sur la base de 2 lots : travaux de voirie et travaux d'espaces verts et clôtures. Le règlement de la consultation inclut notamment un critère concernant la prise en compte des enjeux environnementaux, ce projet ayant pour objectif d'expérimenter de nouvelles méthodes pour la gestion intégrée des eaux pluviales (chaussée réservoir, zones de stationnement désimperméabilisées, noues) et l'intégration de cheminements doux.
- le second dossier concerne le réseau d'eaux pluviales de la rue de Lattre qui doit être intégralement repris, du fait de sa vétusté. Ces travaux sont un préalable nécessaire aux travaux d'aménagement de voirie qui pourraient débuter en 2022.

› AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a également validé à l'unanimité :

- un déclassement d'une parcelle du domaine public communal et échange de parcelles à la Morinière (acquisition pour alignement de voirie et cession de délaissés communaux) ;
- l'acquisition d'une parcelle à la Morinière (alignement de voirie) ;
- le déclassement et la cession d'une parcelle du domaine public communal (délaissé enclavé dans une propriété) à la Ménardière ;
- une convention de fonds de concours avec le Département pour la prise en charge de la couche de roulement du haut de la rue de Gaulle (RD6), dans le cadre des travaux d'aménagement du

Centre Bourg ;

- une convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'un local technique destiné au déploiement de la fibre optique Vendée Numérique et qui sera installé au Pré de l'Etoile à côté des sanitaires ;
- une convention d'occupation d'une parcelle communale pour l'installation d'un transformateur ENEDIS à la Plaine des Sports, le long de la rue Jean de Suzannet ;
- une convention de mutualisation informatique avec la Communauté de Communes, incluant notamment la charte informatique pour les agents et élus, utilisateurs du réseau informatique intercommunal.

› PERSONNEL COMMUNAL : 2 POSTES À TEMPS COMPLET À POURVOIR POUR L'ENTRETIEN DES SALLES ET LA PAUSE MÉRIDIANNE

Suite au travail réalisé par le service Conseil en organisation du Centre de Gestion et suite au départ en retraite de l'agent en charge de l'entretien des salles en ce début d'année, une réflexion a été menée avec les élus et les services pour redéfinir les besoins pour l'entretien des salles et bâtiments. Au regard de l'intérêt de pérenniser les postes de surveillance du restaurant scolaire le midi, le choix s'est porté sur une organisation avec 2 postes à temps complet qui mutualisent ces 2 missions (entretien des salles et surveillance le midi).

Plusieurs avantages sont mis en avant pour ce choix : réduire le nombre de contrats précaires sur le temps de midi (contrats limités à 6 heures par semaine en temps scolaire), reprendre en régie le ménage de l'école Jules Verne actuellement confié à un prestataire, renforcer l'équipe des services techniques avec des postes polyvalents qui pourront exécuter d'autres missions ponctuellement, rendre plus attractifs l'emploi avec 2 postes à temps complet plutôt que des temps partiels.

Pour cela, outre le poste laissé vacant par l'agent parti en retraite, un nouveau poste est donc créé par le Conseil municipal à compter du 1^{er} septembre 2021. Les 2 postes sont ouverts à candidatures jusqu'à début juillet.



5 juillet 2021

> INTERVENTION DE L'AGENCE ATELIER SITES ET PROJETS POUR FAIRE UN POINT D'ÉTAPES SUR LES ÉTUDES EN COURS

L'agence Atelier Sites et Projets (ASP) est intervenue auprès du Conseil municipal pour une présentation synthétique de 2 différentes études :

La première étude est celle patrimoniale du bourg et de la faisabilité urbaine et architecturale pour la reconfiguration des îlots Ceppe et de la rue de l'Industrie. Dans un premier temps, la synthèse de l'enquête réalisée auprès de la population, des entreprises et des associations a été présentée (219 réponses au questionnaire ont été reçues). Un point sur la typologie géographique de la commune a été fait (ambiance et richesse paysagère, vues sur les clochers, bâtiments emblématiques du centre-bourg, point sur les continuités douces, les enjeux de protection des espaces publics et de la trame végétale). La présentation du diagnostic s'est poursuivie avec une analyse de l'histoire de la ville (son développement, la typologie urbaine), et du patrimoine bâti existant (identification des matériaux utilisés, patrimoine monumental, petit patrimoine, état actuel du bâti...). La synthèse de cette première étude s'est achevée sur un focus sur l'îlot CEPPE et le quartier de l'Industrie : analyse du foncier, des gabarits et les enjeux de ces secteurs.

La seconde étude présentée est celle de la faisabilité urbaine de l'espace des Jardins, derrière le Scamba. Deux premières esquisses d'aménagement ont été présentées avec une implantation différente des constructions à l'intérieur de cet espace. La commission aménagement du territoire va maintenant travailler sur les 2 esquisses proposées.

> AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a également validé à l'unanimité :

- La limitation d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties à 40 % de la base imposable pour l'ensemble des constructions neuves à usage d'habitation ;
- Deux conventions SyDEV pour les travaux d'enfouissement Telecom et éclairage public de la rue Jean de Suzannet pour une participation communale de 30 488 € ;
- La cession d'un morceau d'espace vert situé à l'arrière du cabinet de kinésithérapie pour un montant estimé à 1 350 € (54 € le m² * 25 m²) ;
- L'acquisition d'un modulaire pour un montant de 20 292 € HT, pose incluse, pour y accueillir la 6^e classe de l'école Jules Verne ;
- L'autorisation de recrutement pour 3 postes en CDD à temps non complet pour la pause méridienne.

6 septembre 2021

> COMMUNICATION MUNICIPALE : SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION ET PROPOSITION D'UN PLAN D' ACTIONS

Guillaume ARNAUD, conseiller délégué, accompagné de Nadia BORDRON et Jean-Bernard MARTINEAU, conseillers municipaux, ont présenté le bilan de la concertation sur la communication municipale lancée au printemps auprès des habitants (adultes et jeunes), des professionnels, des associations et des élus.

Globalement, il en ressort que la communication municipale est bien appréciée avec des notes moyennes autour 7,5 sur 10. Les supports actuels comme le Trait d'Union, Facebook ou le site Internet semblent bien connus de beaucoup d'habitants mais il apparaît qu'il n'est pas toujours simple de toucher toutes les cibles avec ces supports, certaines informations n'étant diffusées que sur l'un ou l'autre parfois. La cible des jeunes semble assez difficile à toucher par la communication et les supports numériques touchent assez peu les plus âgés.

Certaines idées ont été émises comme l'installation d'un panneau d'information électronique, la création d'une application citoyenne, la diffusion d'une newsletter ou encore la création d'un compte Instagram qui pourrait correspondre aux plus jeunes. L'idée d'être consultés régulièrement sur certains projets a aussi été mise en avant.

Un plan d'actions a donc été proposé pour poursuivre la réflexion :

- définir pour chaque canal de diffusion quel support utiliser selon le contenu et la cible visée ;
- travailler une organisation pour la remontée des informations et la programmation de la communication ;
- réfléchir à des solutions pour démultiplier la même information sur plusieurs supports sans travail redondant ;
- rencontrer les partenaires numériques de la commune pour réfléchir au volet « participation citoyenne » ;
- réfléchir sur comment communiquer l'information sur les loisirs-sports-culture chaque semaine.

> AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a également validé à l'unanimité :

- la mise en place d'un régime d'astreinte le week-end pour les services techniques ;
- l'adhésion au contrat groupe assurances statutaires proposé par le Centre de Gestion de la Vendée ;
- une décision modificative pour ajuster des crédits en section d'investissement.



› DÉVELOPPEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Marion BOUYER, responsable de la bibliothèque nommée depuis le 1^{er} avril, a présenté au Conseil municipal le diagnostic et les propositions de développement du service de la bibliothèque municipale.

Elle a d'abord retracé l'histoire de la bibliothèque, portée par l'association « Le Jardin du Livre » jusqu'en 2019, puis rappelé le cadre dans lequel s'inscrit l'action de ce service municipal au sein d'un réseau intercommunal des 13 bibliothèques depuis 2018, avec le soutien de la Bibliothèque Départementale de la Vendée, notamment avec une convention d'objectifs tripartite.

L'enquête menée auprès de la population et des usagers au printemps, l'observation du fonctionnement du service et les échanges avec les élus et les bénévoles ont permis à Marion BOUYER d'établir un diagnostic sur le service, avec les constats suivants :

- la bibliothèque n'est pas un lieu connu de tous les habitants, avec une fréquentation de seulement 8 % de la population, avec certaines tranches d'âge très peu représentées (notamment les 15-30 ans) ;
- les services proposés sont principalement limités actuellement à du prêt d'ouvrages, l'usage du lieu lui-même étant le plus souvent limité à cette fonction de retrait et dépôt de livres ;
- l'enquête fait apparaître un intérêt pour diversifier l'activité de la bibliothèque (ex : jeux de société, prêt de DVD, ou encore proposition d'animations culturelles) ;
- l'action des bénévoles est reconnue et importante pour la bibliothèque et il est important de maintenir cette dynamique.

Face à ces constats, dans le cadre du projet de développement de ce service culturel, qui se veut à destination de tous les habitants, lecteurs ou non lecteurs, les orientations suivantes ont été proposées :



- amélioration de la signalétique et de la communication pour mieux faire connaître les services de la bibliothèque, notamment avec un meilleur accueil des nouveaux lecteurs et habitants et une présence sur les réseaux sociaux ;
- élargissement des heures et jours d'ouverture, de 4h actuellement à 9h par semaine, avec 2 nouveaux créneaux le mercredi après-midi et le vendredi en fin d'après-midi, pour donner plus de possibilités d'accès aux usagers et leur permettre de passer plus de temps dans les locaux ;
- agencement du mobilier à retravailler pour rendre le lieu plus accueillant (plus de couleurs, espaces dédiés, espaces de jeux par ex) ;
- mise en place d'un programme d'animations variés dans les thèmes et le contenu (ateliers, bébé lecteurs, rencontre d'auteurs, soirées jeux de société, expositions, spectacles...) pour faire de la bibliothèque un lieu de partage et d'émotions ;
- développement du bénévolat pour impliquer de nouvelles personnes et renforcer le service proposé ;
- réflexion autour d'une évolution de la bibliothèque pour tendre à devenir un troisième lieu, vecteur de lien social entre les différents usagers et ne pas limiter l'usage aux seuls lecteurs.

› DU NOUVEAU DANS LES SERVICES MUNICIPAUX...

Plusieurs nouvelles têtes sont venues compléter l'équipe des services techniques ces derniers mois, à la suite d'une réflexion sur la réorganisation des services et de plusieurs départs en retraite.

Ainsi, au 1^{er} juin, Clément BOIVINEAU a intégré l'équipe pour mettre au service de la commune ses compétences en espaces verts. Il avait découvert auparavant le service après une première mission de quelques mois dans le cadre du service « missions temporaires » du Centre de Gestion de la Vendée.



M. le Maire, avec Luc FERCHAUD, DGS, et Gilles VALTON, responsable des services techniques, a accueilli Jean-Christophe PARVEAU, Catherine GUERIN et Sandra LIMOUZIN en Mairie le mercredi 1^{er} septembre et leur a souhaité la bienvenue au nom du Conseil municipal.

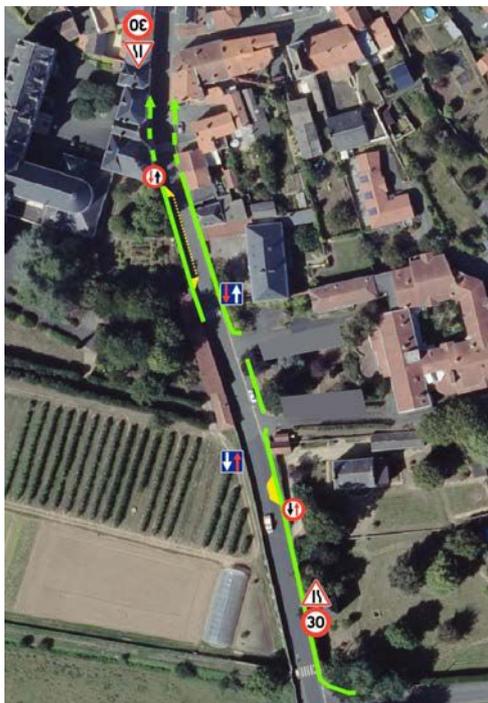
À compter du 1^{er} septembre, ce sont 3 nouveaux agents qui ont rejoint l'équipe des services techniques :

- Jean-Christophe PARVEAU, pour renforcer le service dans le domaine des espaces verts pour lequel un poste était resté vacant ;
- Catherine GUERIN et Sandra LIMOUZIN, qui assureront les missions d'entretien et de suivi des salles et bâtiments communaux, ainsi que la surveillance des enfants sur le temps du midi au restaurant scolaire et à l'école Jules Verne.

Par ailleurs, au sein du service scolaire, Alexandra LE BARH, Laurence VION et Marie-Laure BELLICAM complètent l'équipe de surveillance de la pause méridienne, avec Catherine GUERIN et Sandra LIMOUZIN.

Nous leur souhaitons à tous une bonne intégration, au service de tous les Chavagnais.

○ Voirie - Bâtiments généraux - Patrimoine



› AMÉNAGEMENT « PROVISOIRE » DE LA RUE LOUIS-MARIE BAUDOIN

Dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg, il est prévu d'étendre le périmètre des travaux à la rue Louis-Marie Baudoin (de l'Église jusqu'au carrefour du Pré-biais). Cette intervention qui sera programmée ultérieurement permettra :

- d'assurer la continuité entre les réalisations déjà effectuées (centre bourg et à l'entrée d'agglomération côté La Lagère)
- de contraindre les véhicules à réduire leur vitesse
- de repositionner des espaces de stationnement
- de reprendre les surfaces de voirie qui se sont dégradées (notamment suite à la réhabilitation des réseaux d'eau potable)

En attendant, un aménagement « provisoire » va être testé, tenant compte de ces problématiques.

On peut remarquer, sur l'esquisse ci-contre, sur une section limitée à 30km/h la création de 5 places de stationnement en amont (longeant le mur de la communauté des Ursulines) et d'un îlot sur voirie en aval (avant l'ancien EHPAD). **La circulation se fera sous alternat en donnant la priorité aux véhicules circulant du côté opposé à l'aménagement.**

› LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

La première phase des travaux (côté place de la Mairie) est terminée. La réhabilitation de la façade nord avance bien : les échafaudages installés entre le clocher et le transept devraient être déposés dans les prochaines semaines puis remis en place pour rejoindre le chevet.

Parallèlement, des travaux intérieurs ont commencé (certains avaient été diagnostiqués) nécessitant la pose d'échafaudages supplémentaires : les voûtes seront ainsi sécurisées et les dommages liés aux infiltrations seront résolus. Compte-tenu de l'ampleur de l'intervention, la fermeture de l'église a été prolongée jusqu'à mi-décembre.

La cérémonie de Noël 2021 doit être célébrée dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul.

Il restera encore quelques mois pour achever l'ensemble des travaux de réhabilitation.



› RÉHABILITATION DU LOTISSEMENT CÔTEAUX DE LA VENNERIE



Ce lotissement, créé il y a une quarantaine d'années à côté de la Déderie, nécessitait quelques travaux (qualité des trottoirs notamment).

La commission « Voirie-Bâtiments-Patrimoine », aidée par l'agence SCALE, a réfléchi à un aménagement global du quartier et a souhaité tenir compte des enjeux environnementaux ; limiter les surfaces imperméables pour mieux gérer une meilleure gestion des eaux pluviales en est un exemple.

Cela a été intégré, en partie, en laissant des trottoirs accessibles d'un côté en enrobé et des zones enherbées perméables (espaces verts, zones de stationnement en terre-pierre...) faciles d'entretien.

Les travaux seront effectués par la société SOFULTRAP pour un montant de 121 389 €. L'aménagement des espaces verts sera fait en régie.

En juin, VENDÉE EAU, gestionnaire du réseau d'eau potable du département, a procédé à la réhabilitation de l'ensemble du réseau et des branchements sur le secteur.



Voirie - Bâtiments généraux - Patrimoine

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

ZONES DE STATIONNEMENT LIMITÉES

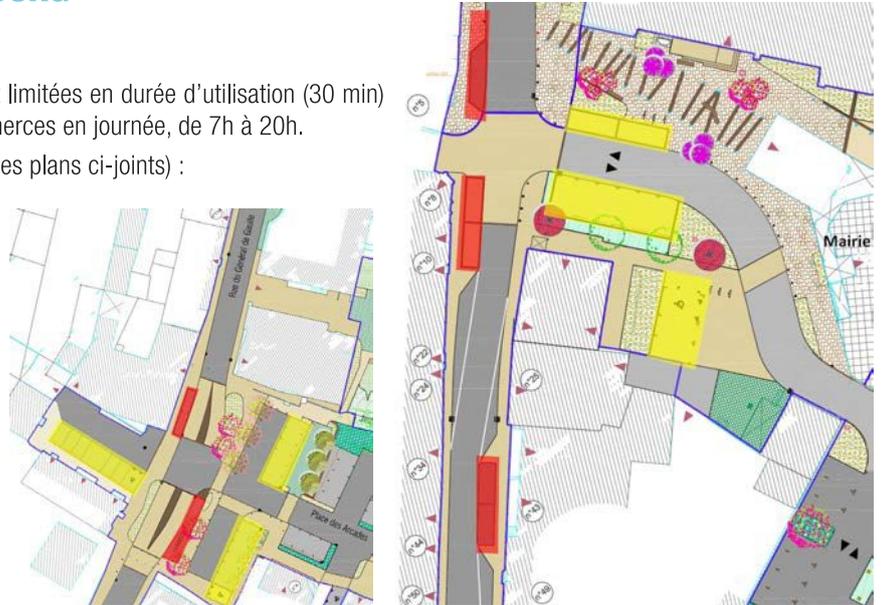
Dorénavant, des places de stationnement seront limitées en durée d'utilisation (30 min) dans le centre-bourg facilitant l'accès aux commerces en journée, de 7h à 20h.

Cela concerne les parkings situés (en jaune sur les plans ci-joints) :

1. devant Carrefour Express, le Crédit Mutuel Océan et Un verre avec,
2. sur la place des Justes

Cela intervient en complément des arrêts minutes (limités à 10 minutes) situés le long de la rue de Gaulle, devant la boulangerie, le Crédit Agricole, le Scamba et face au fleuriste (en rouge sur les plans ci-joint)

Cette nouvelle réglementation, régie par arrêté du Maire, pourra générer une verbalisation en cas de non-respect.

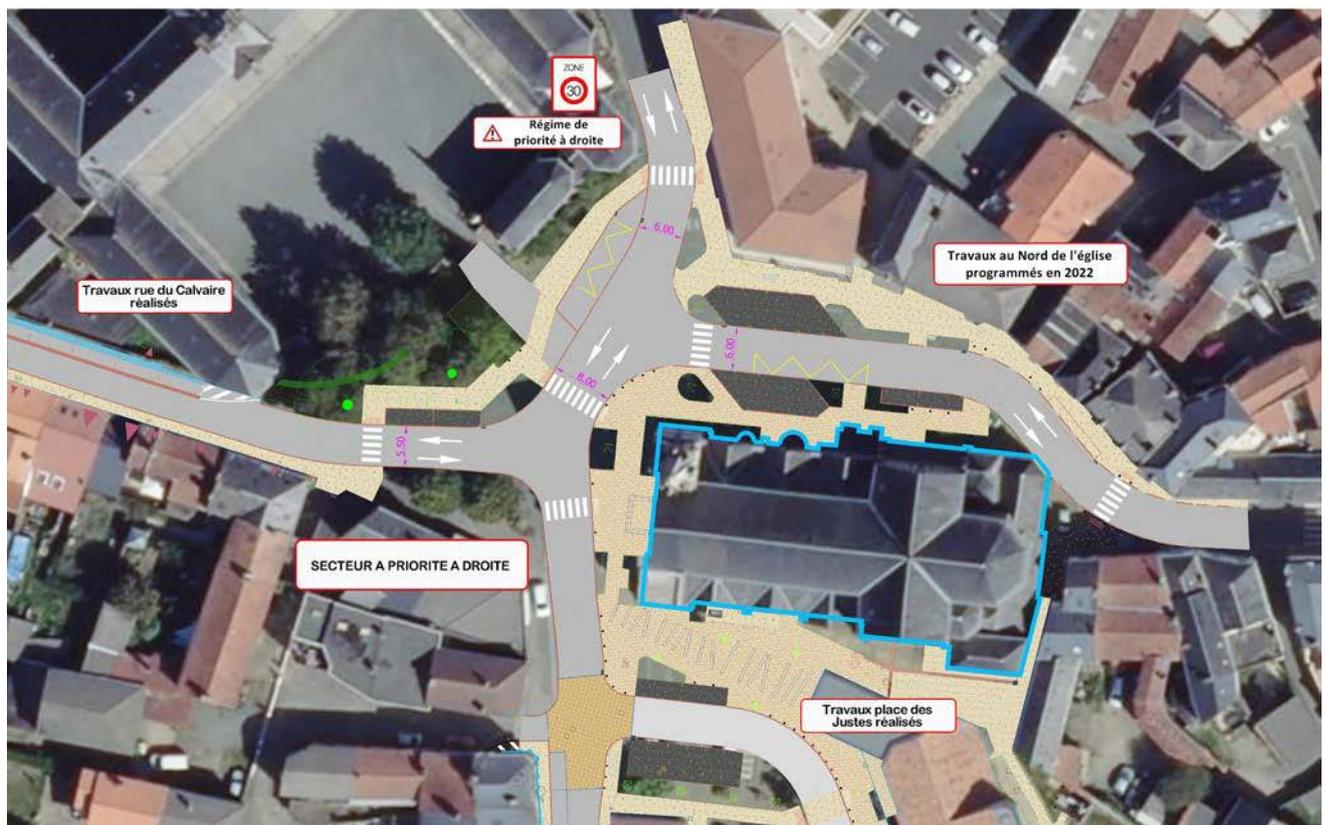


NOUVELLES MODALITÉS DE CIRCULATION PLACE DE L'ÉGLISE

Attention ! L'ensemble des intersections avec la RD 6 (rue du Calvaire, rue Jacques Bousseau, accès au parking de la mairie, impasse Monseigneur Martin), ne sera plus réglementé par des stops mais par des priorités à droite.

Ces nouvelles modalités de circulation choisies par la collectivité, s'inscrivent dans la continuité de celles déjà mises en place dans le centre bourg afin d'apaiser la circulation en zone 30, dans une zone stratégique pour les piétons, nécessitant l'attention des automobilistes.

Pour rappel, la priorité à droite est la règle de base du code de la route concernant les intersections en l'absence de signalisation.



› COMMISSION ACTIONS SOCIALES - CCAS



Le 23 juin dernier a eu lieu la remise du chèque à Véronique Braud, championne Parabadminton. Cette somme lui permettra d'envisager plus sereinement sa participation aux championnats du monde en octobre 2021 et aux jeux paralympiques de 2024.

Cette demi-journée a été riche d'échanges à tous points de vue entre les élèves du collège Ste Marie et la badiste. Le collège avait sollicité la commune et plus précisément le CCAS pour ce projet initié par un professeur d'EPS du collège.

› RÉSIDENCE AU FIL DES MAINES

Être bénévole à la Résidence Au Fil des Maines

Depuis de nombreuses années, les bénévoles occupent une place essentielle dans la vie de la Résidence au fil des Maines. Leur intervention permet de maintenir le lien social avec l'extérieur, la commune. Les bénévoles sont sous la coordination de l'animatrice et la responsabilité du cadre de santé. Il leur est demandé de faire preuve de discrétion et de réserve à l'extérieur de l'établissement, faire preuve d'empathie, respecter les choix et les croyances des résidents. Être bénévole, c'est faire le choix de partager son temps en accompagnant les résidents lors des différentes animations de type atelier chant, couture, cuisine, goûter d'anniversaire, sorties extérieures, repas à thème et bien d'autres possibilités. Vous avez un peu de temps libre, que vous ayez ou non un parent à la Résidence, vous souhaitez proposer votre accompagnement, partager votre savoir-faire, votre dynamisme.... **Alors n'hésitez pas à intégrer l'équipe de bénévoles. Pour tout renseignement, merci de vous faire connaître à la Résidence au Fil des Maines, Site EHPAD Osmane de Guerry, 270 rue Gilbert de Guerry à Chavagnes en Paillers. Tél. 02.51.42.21.53 Courriel : info@residenceaufildesmaines.fr**





Actions sociales

› LE VACCIBUS

Le vaccibus organisé par le CPTS Terres de Montaigu a sillonné notre territoire. Ainsi, ce sont 4 demi-journées qui ont été programmées à Chavagnes :

- Mardi matin 25 mai : 49 vaccins,
- Vendredi après-midi 11 juin : 40 vaccins,
- Mercredi matin 7 juillet : 49 vaccins,
- Vendredi après-midi 23 juillet : 62 vaccins.

Aussi, suite aux décisions gouvernementales du lundi 12 juillet, les habitants de la commune se sont manifestés très vite pour des rdv le 23 juillet. Des demandes n'ont pas été honorées faute de place.

› TRANSPORT SOLIDAIRE

En 2021, des nouvelles personnes ont rejoint le groupe de transporteurs, nous les remercions pour cet engagement.

Les demandes de transports sont en évolution et notamment les longs trajets. Aussi, l'association est à la recherche de nouveaux chauffeurs bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez-pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.

› CIMETIÈRE

COLUMBARIUM : un 5^e columbarium a été installé par les PF LAPORTE dans l'alignement des précédents, les services techniques de la commune avaient préparé l'espace en amont. Ainsi, l'espace prévu pour ce type de sépulture est maintenant complet.



› RÉEL

Vous recherchez un emploi !

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Services à la personne



Tél : 02-51-46-48-38
contact@reel-ges.fr



➤ EFS DON DU SANG

Les réserves de sang sont toujours trop faibles, mobilisons-nous !



Donneuses, donneurs, il faut rester mobilisés et venir donner massivement votre sang au cours des tous prochains jours et des toutes prochaines semaines pour permettre à l'EFS de fournir aux établissements de santé les produits sanguins dont ils ont besoin pour soigner les patients.

L'EFS invite tous les donneurs qui le souhaitent à se présenter en collecte : avec ou sans rendez-vous. Un maximum de donneurs seront accueillis, ceux qui ne pourraient pas être prélevés se verront proposer une solution alternative.

Notre commune accueillera prochainement une collecte de sang : n'attendez plus et rejoignez les équipes de l'EFS, les bénévoles et la communauté de donneurs pour vivre ou revivre l'expérience du don de sang.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées. Les personnes ayant présenté des symptômes de la Covid-19 doivent attendre 14 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang. Dans la très grande majorité des cas, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement.

À VOS AGENDAS !

La prochaine collecte de sang aura lieu le :

Lundi 27 Septembre
de 15h à 19h
Salle Emeraude
CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Prenez RDV sur :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Vous souhaitez donner votre sang pour la 1^{ère} fois ?

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun
- Faire le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner

Devenez bénévole pour le don de sang !

Contact : Mairie - tél : 02 51 42 21 06
mail : accueil@chavagnes-en-paillers.fr



DON DE SANG

Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang.

Nous vous accueillons sur l'ensemble de nos collectes et de nos maisons du don, dans le respect des gestes barrières, dont le port du masque qui reste obligatoire.

Il n'est pas nécessaire de présenter un test en lien avec la Covid19 pour donner son sang, ni d'être vacciné.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr



Actions sociales

➤ PREVENTION SENIORS - CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTIIONS SOCIALES (CIAS)



FORMATION

« 1ers SECOURS »

1 journée de formation,
Échanges théoriques, apprentissages pratiques
mises en situation.
Et obtention du diplôme PSCI

Pour apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc.

Savoir réagir est rassurant, lorsque que vous gardez vos petits-enfants, êtes avec vos amis, votre conjoint ...

Se déplacer pour y aller, se libérer ces matinées ne doivent pas être des obstacles. Des solutions peuvent être trouvées, contactez Lucie Huchet

PRÉVENTION SENIORS

Pour les + de 60 ans

Proposé par le CIAS
Communauté de communes
St FULGENT – Les ESSARTS

Lundi 8
Novembre

8h30 – 12h30
13h30 – 16h30

Possible de rester sur place
avec son repas

CHAVAGNES EN PAILLERS
Salle turquoise
140 rue des écoles

5€

Inscriptions :
Lucie HUCHET
Tél : 06.73.71.94.65

Intervenant :

PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

La Roche sur Yon



La MSA Loire-Atlantique - Vendée se mobilise
en organisant des Ateliers Peps Eurêka

Notre mémoire est en pleine forme

Inscription obligatoire !

10 ateliers pour travailler votre mémoire
du 18 octobre au 6 décembre 2021

LES LUNDIS ET JEUDIS
de 14h à 16h30

Aux BROUZILS salle Pastourelle

30€/pers - 45€/couple



Inscriptions : CIAS
Lucie HUCHET
Tél : 06.73.71.94.65



La Roche sur Yon



➤ L'UDAF PLUS QUE JAMAIS AU SERVICE DES FAMILLES

En cette période troublée de crise sanitaire, l'Udaf de la Vendée, continue d'accueillir, informer et accompagner les familles en difficultés.

Difficultés financières, problème au sein du couple, séparation... l'Union départementale des associations familiales de la Vendée agit pour défendre les familles et propose plusieurs services : Point info famille dont l'objet est d'informer et d'orienter les familles assuré par une psychologue ; le service de médiation familiale ; le service d'information et soutien aux tuteurs familiaux ; le Point Conseil Budget ; le service de conseil conjugal et familial et le service de parrainage de proximité.

Tous ces services sont gratuits et confidentiels puisque financés par l'État et les collectivités territoriales, à l'exception de la médiation familiale qui requiert une participation des bénéficiaires en fonction d'un barème CAF et du conseil conjugal et familial.

- ➔ Point info famille : 02.51.44.37.02 – pointinfofamille@udaf85.fr
- ➔ Médiation familiale : 02.51.44.78.99 – mediationfamiliale@udaf85.fr
- ➔ Information et soutien aux tuteurs familiaux : 02.51.44.37.16 – istf@udaf85.fr
- ➔ Point conseil budget (PCB) : 02.51.44.37.10 – pcb@udaf85.fr
- ➔ Conseil conjugal et familial : 02.51.44.37.03 – conseilconjugalfamilial@udaf85.fr
- ➔ Parrainage de proximité : 06.09.34.44.85 – parrainagedeproximite@udaf85.fr

Plus d'infos : www.udaf85.fr



AMITIÉS CHAVAGNAISES

Reprise des activités au sein de l'association

Après une année et demie sans activités, les seniors ont relancé certaines rencontres hebdomadaires de détente : la rando (départ de la salle Emeraude à 9h00 le lundi), les boules (les lundi, mardi, jeudi et samedi), la belote (le mercredi) et le tarot (le vendredi). À partir de septembre, d'autres activités seront remises en route : la chorale a repris depuis le mardi 31 août à 9h30 dans la salle Tourmaline; une sortie à la Ferté-Bernard aura lieu le mercredi 29 septembre.



Pour toute info complémentaire, contacter :

- Louis-Marie RABREAUD 07 50 21 18 06,
- Jacky RAVON (chorale) 06 45 05 41 39
- Gaby ALLAIN (rando) 06 07 30 74 05.

CIDFF

**Informier
Orienter
Accompagner**

La Roche-sur-Yon

10 Avenue du Littoral
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02.51.08.84.84
Mail : accueil@cidff85.fr
SITE : <https://cidff-vendee.fr>
f Cidff Vendee

Le réflexe égalité
www.infofemmes.com

PERMANENCES EMPLOI

- La Roche-sur-Yon
- Fontenay-le-Comte

PERMANENCES JURIDIQUES

- La Roche-sur-Yon
- Saint-Gilles-Croix-de-Vie
 - Challans
- Saint-Jean-de-Monts
- Les Sables d'Olonne
- Moutiers-Les-Mauxfaits
 - Pouzauges
- La Chataigneraie
- Saint-Fulgent
- ...

ADRESSE
10 Avenue du Littoral
85000 LA ROCHE SUR YON

En bus
ligne 4 ou ligne E - Arrêt « Littoral »

HORAIRES D'ACCUEIL
LUNDI, MARDI ET JEUDI
9H00 à 12H30
14H00 à 17H30

TÉL. 02 51 08 84 84

CIDFF de la Vendée

Association départementale loi 1901 membre du réseau national des CIDFF :

- exerce une mission d'intérêt général confiée par l'Etat dont l'objectif est de :
 - favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des Femmes,
 - promouvoir l'égalité entre les Femmes et les Hommes,
- adhère au FNCIDFF (Fédération Nationale des CIDFF) et est membre du réseau national des 103 CIDFF,
- est membre de FRCIDFF (Fédération Régionale des CIDFF des Pays de La Loire), qui assure la coordination des CIDFF de la région.

NOS ENGAGEMENTS

- Une prise en compte globale des situations
- Une information confidentielle et gratuite
- Un accueil personnalisé
- Une neutralité politique et confessionnelle

Le CIDFF de la Vendée conduit son activité avec un large partenariat associatif et institutionnel local :



Communication-animation-actions culturelles

> BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUX HORAIRES

Afin de vous faire profiter encore plus de la bibliothèque, les heures d'ouverture seront étendues à partir du 4 octobre 2021.

Mercredi	10h00 – 12h00 15h00 – 18h00
Vendredi	16h30 – 18h30
Samedi	10h00 – 12h00



APPEL AUX BÉNÉVOLES

La bibliothèque de Chavagnes-en-Pailers recherche des bénévoles pour renforcer son équipe !

Vous voulez rencontrer d'autres personnes

Vous désirez vous impliquer dans la vie locale

Vous avez envie d'occuper votre temps libre

Et vous souhaitez faire partager votre goût de la culture

Alors pourquoi pas vous ?

Pour faire vivre la bibliothèque, nous recherchons des personnes disponibles principalement les mercredis après-midi (15h00-18h00) et les vendredis (16h30-18h30).

Les activités en bibliothèque sont très variées : accueil des publics, prêt de documents, informatique, animations, achat et équipement des documents... Vous découvrirez un univers que vous ne soupçonnez pas ! Et c'est ouvert à tous !

Vous voulez en savoir plus avant de vous engager, venez à la rencontre de l'équipe actuelle et de Marion, responsable de la bibliothèque, pour satisfaire votre curiosité.

S'INSCRIRE, POURQUOI ?

Lorsque vous vous inscrivez à la bibliothèque, vous êtes également inscrits aux 12 autres bibliothèques du réseau du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts dont fait partie la bibliothèque de Chavagnes-en-Pailers.

Et l'adhésion est GRATUITE !

Cela vous permet d'emprunter des documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Mieux, réservez-les en ligne et faites-les venir à la bibliothèque.

L'équipe de la bibliothèque se fera un plaisir de vous accueillir !



Communication-animation-actions culturelles

LES ANIMATIONS À VENIR

La bibliothèque a vocation à devenir un lieu de partage et d'émotions. À compter du mois d'octobre, elle proposera des animations régulières à destination de tous, jeunes et moins jeunes, avec le développement de thématiques, certains mois.

Evènements	Date	Horaire(s)	Accès	Public
------------	------	------------	-------	--------

OCTOBRE : LES COMICS ET SUPER-HÉROS

Exposition « Les comics et super-héros »	Du 4 au 30 octobre 2021	Aux heures d'ouverture	Accès libre	Tout public
Bébés lecteurs	Mercredi 6 octobre 2021	10h30	Sur inscription	0-3 ans
Ta photo de super-héros	Du 4 au 30 octobre 2021	Aux heures d'ouverture	Accès libre	Tout public
Soirée jeux « Les super-héros »	Vendredi 15 octobre 2021	17h00-20h00	Accès libre	Tout public
Quizz numérique	Du 4 au 30 octobre 2021	Aux heures d'ouverture	Accès libre	Tout public
Spectacle « Si j'avais des supers pouvoirs »	Samedi 30 octobre 2021	10h30	Sur inscription	De 4 à 10 ans

NOVEMBRE

Bébés lecteurs	Mercredi 3 novembre 2021	10h30	Sur inscription	0-3 ans
Bricolire	Samedi 27 novembre	10h30	Sur inscription	À partir de 5 ans

DECEMBRE : NOËL

Bébés lecteurs	Mercredi 1 ^{er} décembre 2021	10h30	Sur inscription	0-3 ans
La lettre au Père Noël	Du 23/11 au 11/12 2021	Aux heures d'ouverture	Accès libre	Tout public
Spectacle « Le fil rouge de Noël »	Samedi 4 décembre 2021	10h30	Sur inscription	À partir de 1 an
Prêt surprise	Du 14 au 18 décembre 2021	Aux heures d'ouverture	Accès libre	Tout public





Communication-animation-actions culturelles

> COMITÉ DES FÊTES

Retour sur la Sardinade, Assemblée Générale et PuzzlThon

Avec la Sardinade, c'était le retour des festivités à Chavagnes en Paillers !

Malgré le contexte sanitaire, le comité des fêtes a souhaité redonner de l'élan aux manifestations de la commune avec l'organisation de la Sardinade. Elle a été un franc succès, avec 370 repas, un bilan financier positif et le plaisir de se retrouver. Il s'agissait d'un énième changement de lieu, qui a fortement été apprécié des visiteurs et des organisateurs.

Nous remercierons également les bénévoles pour leur contribution à la réussite de la Sardinade, le Vendredi 22 Octobre à 19h30 à l'assemblée générale du comité des fêtes qui se clôturera par un repas à la petite salle Emeraude.

Puzzl'thon 2021: Il s'agit de la 3^e édition. Les 12h de puzzle se dérouleront le samedi 4 décembre 2021. À la maison, comme l'an passé, les équipes s'organisent pour réaliser les 6 puzzles sélectionnés par les organisateurs et sponsorisés par King Jouet Montaigu. Le nombre d'équipes est limité à 30. Un plat cuisiné : « La Piccata Romana » sera proposé en drive que vous soyez Puzzleurs ou non. Les inscriptions au puzzl'thon et les réservations repas débiteront le 1^{er} octobre. Pour plus de renseignements contact par mail : puzzlthon85@gmail.com ou par téléphone auprès de Roland au 06 42 12 84 49.



> MARCHÉ DU SOUVENIR

La projection du film "Et je choisis de vivre" va enfin avoir lieu !

En souvenir des enfants disparus, nous avons organisé des "marches du souvenir" sur Chavagnes et la Rabatelière. Ces temps, nous avons permis de vivre des rencontres et des échanges émouvants et intenses.

Dans la continuité de cette démarche, nous proposons la projection du film "Et je choisis de vivre", un film sur le deuil et la manière d'aborder le deuil avec un proche, avec des témoignages enrichissants et réconfortants.

La projection aura lieu le **le vendredi 19 novembre à 20h30 et le dimanche 21 novembre à 15h30**, à l'espace Molière de Chavagnes-en-Paillers.

Ouverture de la billetterie à partir de 19h45 le vendredi et 14h45 le dimanche. Tarif : 3,50 euros.

Les anciens billets ne seront pas acceptés lors des séances. Vous pouvez les échanger aux dates suivantes : lundi 15 et mardi 16 novembre de 10h à 19h, chez Laurence et Dominique BOUCHER, 408 chemin de la Reine à Chavagnes-en-Paillers.

À la suite du film, l'association JALMALV et la fédération départementale de Familles Rurales proposeront un échange/ témoignages pour ceux qui le souhaitent ; et Anne Bouchard nous présentera son livre : "Hope, un souffle d'espoir pur" (<https://fr.ulule.com/hope-souffle>).



Amande et son conjoint Guillaume ont été frappés par le décès de leur fils Gaspar à la veille de son 1^{er} anniversaire.

Le film nous transporte sur les sentiers de la Drôme, dans des paysages magnifiques.

Amande en compagnie de Nans son guide accompagnateur, va à la rencontre, tout au long de son parcours, de personnes qui comme elle, ont connu l'épreuve de la perte d'un être cher.

Toutes ont un point commun : avoir traversé le deuil en puisant en elles des ressources insoupçonnées.

Un film-documentaire, à la fois sensible, émouvant, rempli d'espoir et de vie.

Selon les consignes en vigueur pour ces dates, le passe sanitaire pourra le cas échéant être exigé pour les 2 séances

ONE, TWO, TRI

les déchets



**RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS,
ÇA DÉBORDE.**

Le jeudi 29 juillet, l'humanité a dépensé l'ensemble des ressources que la Terre peut régénérer en un an.

Cette date fatidique, appelée « jour du dépassement de la Terre » est calculée par l'ONG « Global Footprint Network ». Ce jour désigne la date à laquelle la consommation de l'humanité dépasse les ressources renouvelables disponibles sur la Terre. En 2019 ce jour là avait été atteint le 23 juillet et le 19 août en 2020 suite à l'arrêt de l'activité du au confinement, nous avons « gagné » 1 mois.

Afin de sensibiliser chacun à la sauvegarde de notre planète, nous avons commencé notre premier dossier spécial sur « les circuits courts et le consommons local », puis nous vous avons parlé de la préservation de l'eau.

Pour conclure cette dernière édition 2021 nous allons vous parler de nos déchets, de leur tri.

EN FRANCE

TRI ET RECYCLAGE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

Chiffres clé 2020

Geste de tri

51,5 KG

d'emballages triés par habitant et par an en moyenne dont :
18,2 KG d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique et **33,3 KG** d'emballages en verre

89%

des Français trient les emballages, dont **51%** systématiquement

35 M

de Français peuvent trier tous leurs emballages et papiers grâce à la simplification du geste de tri (au 1^{er} janvier 2021).

Objectif :

100%

des Français dans les toutes prochaines années.



Performances de recyclage

68% de taux de recyclage

soit **3,7 M** de tonnes d'emballages ménagers recyclés



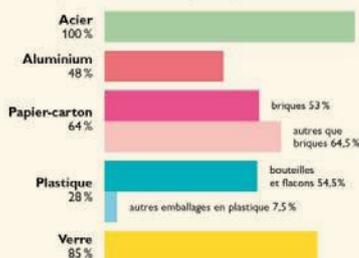
Bénéfices environnementaux

1,6 M de tonnes de CO₂ évitées grâce au recyclage des emballages

soit l'équivalent de **800 000** voitures en moins sur les routes



Taux de recyclage par matériau (en %)



EN VENDÉE

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS TRAITÉS EN 2020

457 708 TONNES
SOIT **575 kg**
/ an / habitant



TRI SOLIDAIRE

EMBALLAGES

PAPIERS

VERRE

COMPOST

ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHÈTERIE

31 177 tonnes
SOIT **39 kg**
/an /habitant

16 260 tonnes
SOIT **20 kg**
/an /habitant

39 467 tonnes
SOIT **50 kg**
/an /habitant

6 423 composteurs distribués en 2019
SOIT **118 278**
depuis 2004

110 950 tonnes
SOIT **139 kg**
/an /habitant

259 304 tonnes
SOIT **326 kg**
/an /habitant

En 2020, près de 450 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été pris en charge par Trivalis. Ces déchets ont été collectés au domicile des habitants en porte-à-porte, dans des points de regroupement et également dans les déchèteries appartenant aux collectivités locales vendéennes.

Ainsi, la production globale, par an et par habitant¹, ressort à **575 kg** en Vendée contre **595 kg** en 2018.

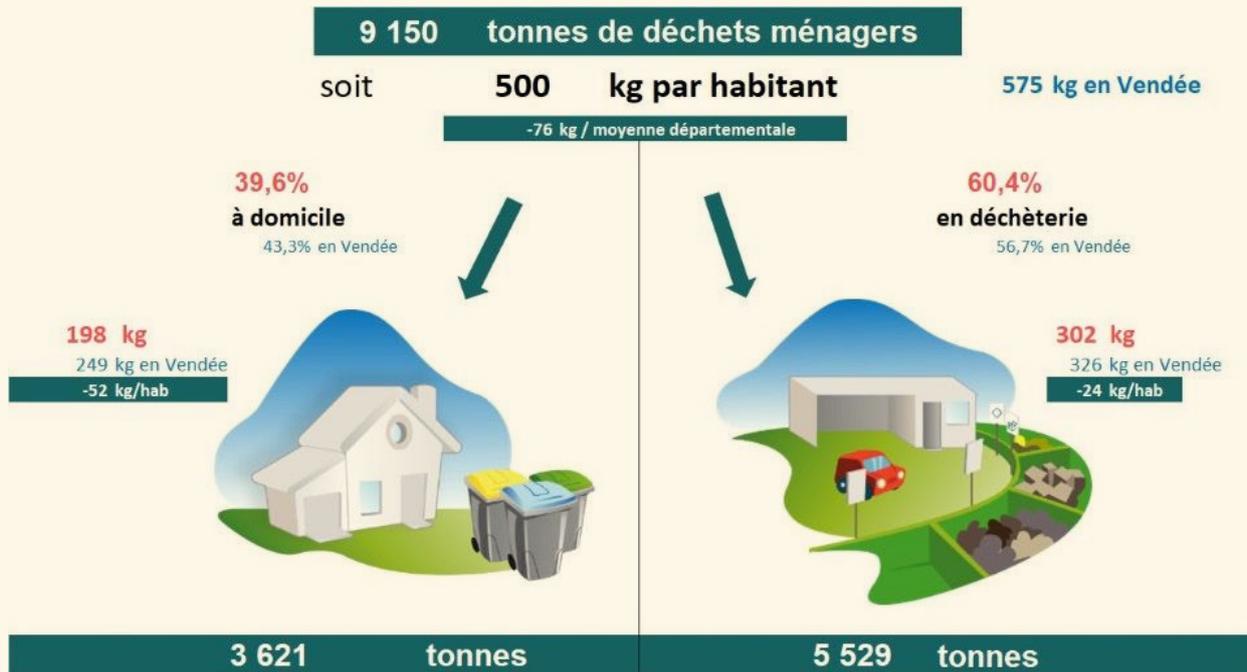
Les déchets ménagers et assimilés déposés dans les déchèteries représentent **56 %** de la production totale, soit **326 kg** par habitant.

La part des déchets valorisés en 2020 représente **69 %** du traitement global (hors gravats, amiante, déchets dangereux et extincateurs). Ce taux de valorisation représente une nouvelle performance, en Vendée, au regard de la récente loi relative à la Transition énergétique et à la Croissance verte qui fixe un taux de valorisation matière et organique de **55 %** pour 2020.

¹ 795 466 habitants DGF



AU NIVEAU INTERCOMMUNAL, LES HABITANTS SONT DE TRÈS BONS « ÉLÈVES »



QUELQUES ACTIONS SUR LA COMMUNE

Depuis 2 ans la commune de Chavagnes en Pailliers ne va plus à la déchetterie pour le déchets verts toutes les semaines, les déchets sont stockés, broyés et envoyés une fois par an à la déchetterie.



Dans le cadre de l'opération «Nettoyons la nature» sur la semaine du 22 au 29 mai, les enfants du CME ont pu mettre à contribution les habitants de la commune et ainsi ramasser plus de 40 kg de déchets lors de leurs ballades.

Déchets ramassés par un concitoyen au printemps dernier lors d'une sortie footing

LE TEMPS DE DÉGRADATION DES DÉCHETS



LE RECYCLAGE A SES LIMITES

Souvent vu comme LA solution pour les **déchets**, le **recyclage** a ses **limites**. L'enjeu de réduire le recyclage c'est aujourd'hui ! Nous consommateurs, nous devons nous poser les bonnes questions lorsque nous achetons, nous consommons...

ZÉRO DECHET *les 5 règles*



1

Refuser
tous les produits à usage unique



2

Réduire la consommation de biens



3

Réutiliser tout ce qui peut avoir une 2e vie



4

Recycler tout ce qui peut l'être



5

Composter les différents déchets organiques

En route vers le zéro déchet.

Le zéro déchet est le fait de ne pas produire d'ordures ménagères, ou très peu.

Les bonnes résolutions des prochaines semaines : proscrire les produits jetables, limiter les emballages, opter pour des produits réutilisables, réduire sa consommation de papier...

Vous pouvez également utiliser le STOP PUB à coller sur vos boîtes aux lettres.
Autocollant disponible en mairie.

LE PLUS BEAU DES DÉCHETS *est celui qui n'est pas produit*

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET...

Quelques idées au quotidien afin de réduire nos déchets

97% DE DÉCHETS EN MOINS!*

- Choisir des produits rechargeables**
brosse à dent ● rasoir...
- Préférer des cosmétiques solides**
savon ● shampoing ● dentifrice ● déo...
- Utiliser seulement quelques basiques, à la composition simple**
une huile végétale comme démaquillant et hydratant ● une eau florale comme tonique...
- Opter pour des produits lavables et réutilisables**
disques démaquillants en tissu ● cure-oreille ● coupe menstruelle ● serviettes hygiéniques lavables ● lime en verre...

* Calcul effectué par écoconso sur base de scénarios visant le zéro déchet.

...dans la salle de bain

72% DE DÉCHETS EN MOINS!*

- Limiter les emballages**
vrac ● café sans dosettes ● bouteilles consignées ● eau du robinet...
- Sac réutilisable à portée de main**
- S'équiper de récipients réutilisables**
gourde ● boîtes fraîcheur ● emballage en tissu et cire d'abeille...
- Éviter le gaspillage alimentaire**
liste de courses ● menus de la semaine ● cuisiner les fanes et épluchures (si bio)
- Faire un compost**

* Calcul effectué par écoconso sur base de scénarios visant le zéro déchet.

...dans la cuisine

- Acheter en deuxième main**
vêtements ● jouets ● mobilier ● matériel de sport...
- Utiliser des produits lavables**
langes ● lingettes en tissu ● gants de toilette ● mouchoirs...
- Éviter de s'encombrer**
aller à la ludothèque et à la bibliothèque ● emprunter ● louer...
- Opter pour des jouets sans piles**
- Choisir du matériel scolaire durable et réutilisable**
stylo rechargeable ● latte en métal ● classeurs en carton recyclé ● cartable solide ● gourde ● boîte à tartines ● gourde à compote...

...avec les enfants

- Préférer des équipements non-électriques**
cafetière italienne ● casserole à vapeur ● étendoir pour sécher le linge ● tondeuse à gazon manuelle ● jouets sans piles...
- Réparer les appareils cassés**
dans un Repair Café ● chez un réparateur ● en s'informant sur Internet...
- Acheter en deuxième main**
- Limiter l'obsolescence programmée**
s'informer avant d'acheter ● mettre à jour son ordinateur ● résister au nouveau smartphone...
- Entretien des électroménagers**
dégivrer le frigo ● changer les joints si nécessaire ● nettoyer le filtre du lave-vaisselle, du lave-linge...
- Éviter d'acheter des outils dont on se sert peu**
emprunter à un voisin ou à un ami ● louer en magasin de bricolage...

...pour les électros



Communication-animation-actions culturelles

> THEATRE DES 4 MOINEAUX

" Les têtes à claques " - comédie en 5 actes de René BRUNEAU



Vers 1900, une Demoiselle de province très cocardière hérite, à Paris, d'un orphelinat pour jeunes filles : plutôt mélo ! En réalité, l'orphelinat est une maison... très spéciale, un «claque» réputé, fréquenté par les officiers de l'Etat-Major et des diplomates. Déjà plus drôle ! Si d'aventure, notre provinciale décide de visiter son orphelinat, et que du coup les demoiselles de petite vertu sont contraintes, pour conserver leur maison, de jouer les pathétiques orphelines (alors que bien sûr, les «messieurs» eux, ignorent tout) ça vire rapidement à la plus joyeuse pagaille...

Dates des représentations – Espace Molière

- samedi 15 et dimanche 16 janvier 2022
- vendredi 21 et samedi 22 janvier 2022
- samedi 29 et dimanche 30 janvier 2022
- vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 février 2022.

Matinée de réservation le samedi 8 janvier 2022 de 9h à 12h30 (salle Tourmaline)

En 2020, la troupe des 4 moineaux fêtait ses 50 ans. En raison du contexte sanitaire, la soirée avec les ancien(e)s acteur(trice)s avait été annulée.

La situation actuelle ne permettant pas d'organiser ce moment festif dans des conditions optimales, la troupe a choisi une nouvelle fois, de reporter cet événement. Une nouvelle date sera proposée dès que possible.

> ATELIER DESSIN PEINTURE DE CHAVAGNES

Les inscriptions 2021-2022 ont eu lieu au 60 logis St Joseph le mardi 14 septembre de 16h30 à 18h30 et le vendredi 17 septembre de 17h à 19h. Les cours reprendront le mardi 21 septembre.

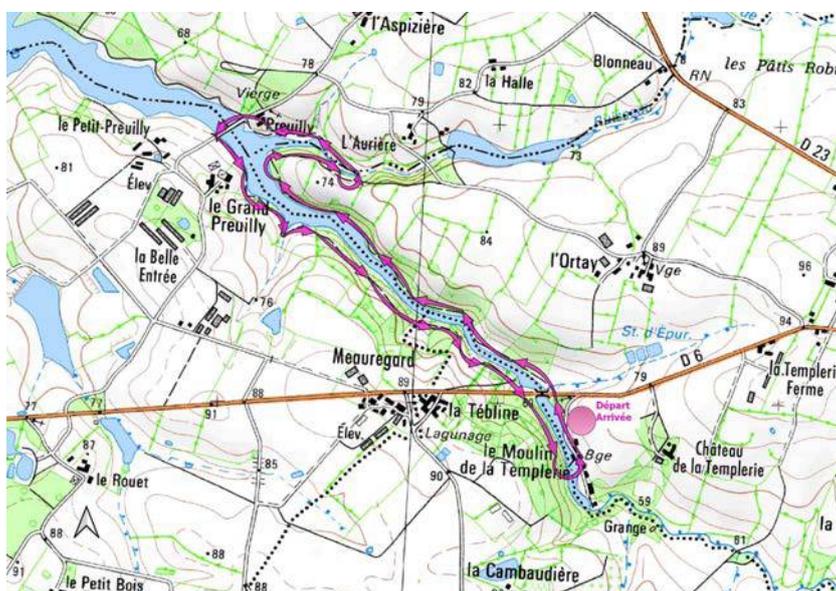
Il sera demandé un pass sanitaire pour effectuer toute inscription.

Horaires et tarifs des cours

- Primaires 7-10 ans tous les mardi de 17h45 à 17h45 forfait de 19 € par trimestre
- collège de 11-14 ans de 17h30 à 19h tous les vendredi 35 € par trimestre ou 3,50 € par cours
- lycées de 15 à 18 ans le vendredi de 19h à 21h 35 € par trimestre ou 3,50 € par cours

Et les adultes 18 ans et plus 40 € par trimestre ou 4 € par cours les mardis de 18h à 20h ou de 19h à 21h tous les vendredis.

Pour tous renseignements complémentaires tél. 06 41 43 71 19



> MARCHÉ POUR L'EAU 2021

Programme pédagogique de sensibilisation des publics aux enjeux de la ressource en eau organisé par CPIE Sèvre et bocage

Mercredi 3 Novembre - 9h30 départ du parking de la Templierie

Afin d'assurer la sécurité des participants aux randonnées, des gilets fluorescents seront mis à disposition pour le temps de la randonnée.

Retrouvez le programme sur www.chavagnes-en-pailliers.fr



Sports - Loisirs - Tourisme

COMMISSION SPORTS LOISIRS TOURISME

La Joséphine 2021 - course solidaire
au profit de la ligue contre le cancer

du 25 septembre au 3 octobre 2021 : #jesuisjosephine

L'évènement solidaire « La Joséphine », proposé par La Roche-sur-Yon, Ville & Agglomération, renouvelle son format inédit lancé en 2020, entre le samedi 25 septembre et le dimanche 3 octobre 2021, sur toute la Vendée. Comme l'année dernière, la commune de Chavagnes-en-Pailleurs soutient l'initiative et proposera, avec l'aide d'une équipe de bénévoles motivés :

- le retrait des t-shirts localement le vendredi 24 septembre de 18h à 20h puis le dimanche 26 septembre de 8h30 à 12h30 (commande préalable sur le site de « La Joséphine » avant le 10 septembre),
- un parcours fléché de 5km, en accès libre, avec départ et arrivée au Pré de l'âne,
- un moment convivial (café/jus d'orange/brioche) à l'arrivée le dimanche 26 septembre de 8h30 à 12h30.

Vous pouvez également visualiser le parcours proposé plus précisément et en 3D sur le site Relive

<https://www.relive.cc/view/vwq1kg5KxLO>

#octobrrose



Inscriptions par Internet (10€ par pers) :

- avant le 10 septembre pour obtenir le T-shirt (6 € reversés à la Ligue)
- jusqu'au 3 octobre, sans T-shirt (9 € reversés à la Ligue)

www.larochesuryon.fr/lajosephine/

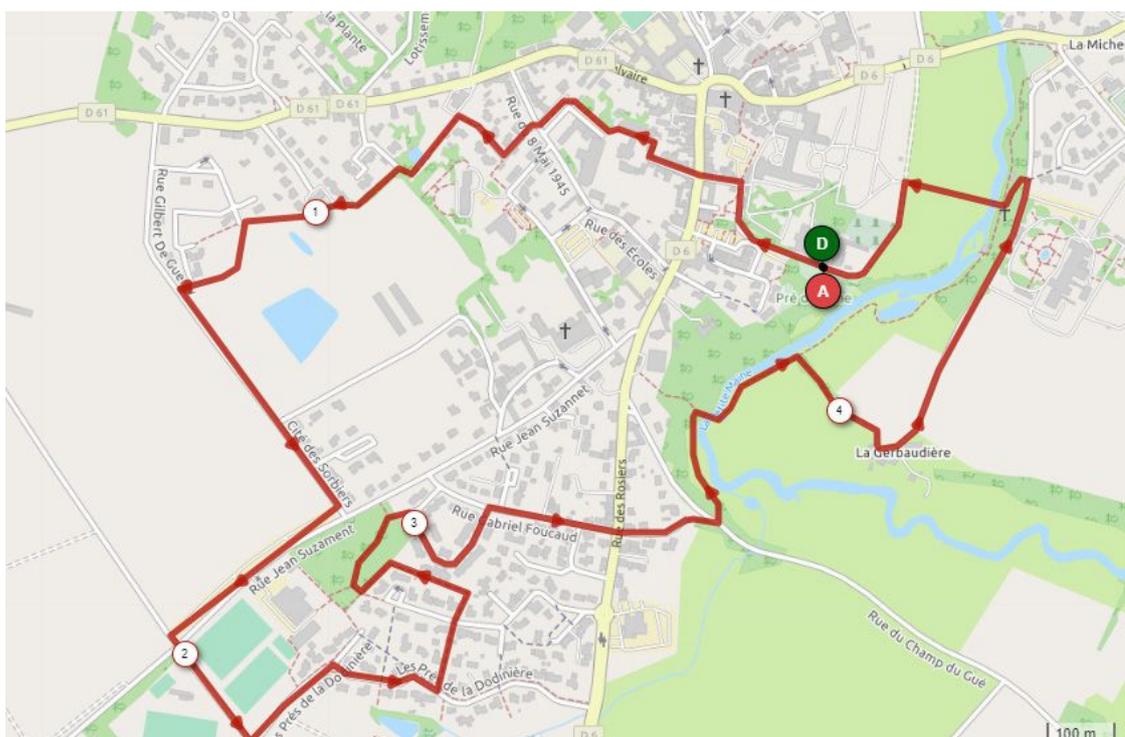
Circuit départ/arrivée au Pré de l'Âne

Retrait des T-shirts à Chavagnes :

- vendredi 24 sept de 18h à 20h
- dimanche 26 sept de 8h30 à 12h30

Moment convivial le 26 sept de 8h30 à 12h30

#jesuisjosephine
au profit de la Ligue contre le cancer
larochesuryon.fr





› PASSE SANITAIRE

Le passe sanitaire est obligatoire dans le cadre des activités sportives, culturelles, ludiques ou festives pour l'accès de toute personne majeure dès à présent (et à compter du 30 septembre pour les 12-17 ans) au sein des équipements municipaux suivants :

- équipements sportifs
- salles municipales
- bibliothèque

Le contrôle du passe sanitaire se fait sous la responsabilité de l'association organisatrice ou du responsable de salle.

Un passe sanitaire est valide en cas de :

- schéma vaccinal complet,
- certificat de test négatif de moins de 72h,
- certificat de test positif de plus de 11 jours et moins de 6 mois.

Dans ces lieux concernés par le passe sanitaire, le port du masque ne sera plus nécessairement obligatoire.

Pour les réunions et assemblée générale, le passe sanitaire ne s'appliquera pas mais le masque restera obligatoire.

Pour les ados de 12 ans, l'obligation est repoussée à 12 ans et 2 mois, le temps de leur permettre d'avoir un schéma vaccinal complet.

Ce passe sanitaire est applicable pour le moment jusqu'au 15 novembre.

pass COVID-19
sanitaire
obligatoire

UN CERTIFICAT DE VACCINATION
À condition de disposer d'un schéma vaccinal complet.

UN TEST NÉGATIF
RT-PCR ou antigénique de moins de 72h.

OU

UN CERTIFICAT DE RÉTABLISSEMENT
de la Covid-19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Téléchargez l'application [TousAntiCovid](#)

 [GOUVERNEMENT.FR/PASS-SANITAIRE](https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)



Sports - Loisirs - Tourisme

› BILLARD CLUB «LES GAVROCHES»

Lancement de la saison 2021-2022

Après une longue coupure, le club de billard «Les Gavroches» se lance pour une nouvelle saison

Le club de billard «Les Gavroches» lance sa saison.

Le club va compter 27 licenciés inscrits sur plusieurs compétitions. 3 équipes seront engagées en FFB régionale et 2 autres en AFEBAS départementale.

Les championnats vont démarrer les 9 et 10 octobre prochain à Saint Fulgent. Le samedi, les équipes de la région se disputeront le titre pour la Coupe des Pays de La Loire et dimanche commenceront les premières journées du championnat DR2, DR1 et DN3.

À noter pour cette année, le club va participer à l'organisation du tournoi national FFB qui se tiendra aux Herbiers le 27 et 28 novembre prochain. *«C'est un gros challenge pour le club, nous nous sommes associés avec 4 autres clubs du département, baptisé le collectif vendéen. Cette union va nous permettre de regrouper nos forces et nos expériences dans l'objectif de pouvoir organiser des manifestations de niveau National. sans doute à Chavagnes-en-Paillers dans les prochaines années».*

Pour les personnes qui seraient intéressés pour découvrir notre passion, vous pouvez nous contacter par mail à billardclubesgavroches@gmail.com.



› FOLKA DANSE

A FOLKA-DANSE, On y joue, on y danse, on y chante, juste pour le plaisir.

Association Intercommunale du Pays de Saint-Fulgent-Les-Essarts.

Atelier : cours de danses traditionnelles des régions de France.

La Grange à Baptiste : animation musicale, «Le bal du dimanche tantôt»

Si la pandémie nous laisse un peu de répit, nous pourrions reprendre nos activités. Les cours de danses débiteront avec une soirée Portes Ouvertes le mercredi 8 septembre à 20 h et en matinée, le samedi matin 11 septembre à 10h.

N'hésitez pas à venir avec toutes les personnes qui souhaiteraient découvrir la danse folk ; il y aura deux cours d'essai avant votre inscription. Le passe sanitaire sera obligatoire. Les cours de danses sont à 22 € pour l'année.

La Grange à Baptiste intervient dans les EHPAD en fonction des autorisations sanitaires et seuls les musiciens sont demandés avec «Le bal du dimanche tantôt».

La cotisation annuelle est 10 €



› SAM'BOTTES COUNTRY

Reprise des cours de danse

L'assemblée générale se déroulera le vendredi 10 septembre à 19h à la salle de réunion suivie du cours de danse à 20h

Les cours sont prévus le vendredi de 20h à 21h30 à la salle de danse enseignés par Gaëlle. Le mercredi 15 septembre à 18h30 pour les débutants. 2 premiers cours gratuits pour découvrir la danse en ligne enseignés par Guylaine **Pour plus d'infos contact : 06 87 67 02 67**

> FCCR



Imaginer un projet original et festif, mettant en avant le football amateur et notre club, c'est le défi que nous avons tenté de réaliser en 2020. Près de 150 clubs ont proposé à l'équipe du VRAI FOOT DAY une vidéo explicative de leur projet. Ce concours permettait de participer à 9 prix, avec le plus prestigieux de tous : "Le meilleur projet tous thèmes confondus". Et devinez qui l'a remporté... ?

LE FCCR !

CHAUV'AGNES : Capitale des chauves le temps d'un week-end

Ce thème n'a pas été choisi par hasard. Nous souhaitons mettre en avant le parrain de cette édition : l'ex-footballeur professionnel Benjamin NIVET, qui sera présent le 9 octobre avec l'équipe de So Foot.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

14h00 - Lever de rideau : Match à définir suivant le calendrier des équipes du FCCR.

16h00 - Match de Gala : L'équipe des chauves affronte celle des chevelus.

2 équipes composées d'une vingtaine de joueurs chacune s'affrontent pendant 2 x 45 minutes au stade de la Rabatelière. D'un côté les CHAUVES et de l'autre les CHEVELUS. D'anciennes gloires du FCCR (mais aussi du monde professionnel...) viendront compléter les effectifs.

Amis supporters, il faudra choisir son camp ! Des perruques chauves et chevelues seront à disposition à l'entrée de l'enceinte. Bien sûr, la bonne humeur et la convivialité seront de la partie (Animations, chants de supporters, commentateurs,...).

Seule une règle différera d'un match classique : Un but du crâne ou de la chevelure compte DOUBLE !

18h00 - Début de la soirée festive.

Au programme : Apéro convivial, repas, animations, suivi de la soirée en compagnie de nos célèbres DJ locaux.

La réservation du repas sera possible sur HelloAsso (le lien sera communiqué sur nos réseaux sociaux).

Il est certain qu'il sera nécessaire d'adapter notre événement aux contraintes sanitaires actuelles. La réflexion pour la mise en place d'un protocole spécifique est déjà très bien engagée. Nous souhaitons que ce projet soit représentatif des valeurs de notre club et du football amateur en général : joie, fête, mixité (jeunes / seniors, femmes et hommes, licenciés / non licenciés et bien sûr chauves et chevelus), respect et solidarité.

On se donne rendez-vous le samedi 9 octobre au stade de la Rabatelière !

Le FCCR



Sports - Loisirs - Tourisme

> SAINT LOUIS GYMNASTIQUE

La saison est lancée !

La saison sportive a débuté le 23 août pour la gym agrès avec les stages de reprise et les journées de cohésion.



GYM FITNESS

Cette année encore, la gym agrès a beaucoup de succès, toutes les sections sont complètes.

185 gymnastes de 3 à 18 ans ont repris avec plaisir le chemin de la salle de gym.

Après quelques semaines de remise en forme musculaire et de reprise ou d'apprentissage des bases de gymnastique, nos jeunes gymnastes vont commencer à s'entraîner pour nous préparer une magnifique fête de la gym. Elle aura lieu le samedi 6 et dimanche 7 novembre prochain.

Concernant la gym dames, Laurence notre coach sportive a elle aussi démarré sa saison début septembre avec des cours de Fitness, Zumba et Pilates.

Il reste de la place sur tous les cours de fitness et zumba et sur les cours de pilates du mardi, mercredi et jeudi 18h.



Stage poussines

Informations par mail : zumbachavagnes@orange.fr ou sur le site internet www.stlouisgymnastique.com

> LE BCCF VENDÉE

Enfin la reprise de notre sport !

On n'y croyait plus mais enfin le BCCF Vendée reprend ses activités sportives avec le retour vers les salles de basket en respectant bien sur le Pass sanitaire. Et ce dès le 10 septembre avec notre week-end de lancement de la saison 2021/2022 à la salle de basket à Chavagnes et notre Assemblée Générale qui a permis de faire le bilan de l'année mais surtout de présenter les perspectives 2021/2022.

Alors que le COVID a pu dans certaines disciplines décourager des personnes à reprendre une licence, notre club comptabilise à ce jour 57 nouvelles inscriptions ce qui nous permet de repartir avec un nombre équivalent de licenciés voire supérieur à celui du début de la saison 2020/2021.

Malgré une activité sportive en pointillé durant ces deux saisons passées, c'est donc un engouement important qui se dessine pour le club avec un engagement de 4 équipes U7, 4 équipes U9, 3 équipes U11F, 2 équipes U11G, 3 équipes de U13F, 1 équipe U13G, 3 équipes de U15F, 1 équipe U15G, 1 équipe U18F, 1 équipe séniors Garçons et 2 équipes séniors filles soit 28 équipes et 2 équipes loisirs, l'une sur Chauché et l'autre sur Saint Fulgent.

La saison 2021/2022 débute aussi avec l'obtention du Label Ecole Française Mini basket par une labellisation 3 étoiles, le plus haut niveau de labellisation décerné par la FFBB et valable pour les 3 saisons à venir. Cette labellisation est une reconnaissance importante de la qualité de notre encadrement tant dans les entraînements que dans les matchs, mis en place dans le club grâce à nos salariés

et à l'engagement de tous les dirigeants, entraîneurs et coaches bénévoles. Il s'agit aussi de la reconnaissance des activités et animations mis en oeuvre pour le mini-basket. Bravo à eux tous et merci de leur engagement au service des plus jeunes.

Pour cette nouvelle saison, le club reconduit sa même organisation pour les entraînements, les matchs et introduit une nouvelle pratique le 3X3 en proposant un créneau le lundi soir de 20h30 à 22h30 à Saint-Fulgent ouvert à tous les licenciés et à ceux qui le souhaitent. Le 3x3 est une nouvelle discipline du basket présente aux JO 2021 à Tokyo et pour laquelle un tournoi 3X3 sera organisé en fin d'année. Sans oublier notre section BASKIN qui reprend ses activités à compter du 4 septembre 2021 de 10h30 à 12h30 à Chauché avec la participation à compter de Janvier 2022 à un championnat Baskin France Pays de la Loire dont la promotion a été faite lors de notre journée Portes ouvertes du 18 septembre après midi.

Vous souhaitez intégrer le BCCFV ?

N'hésitez pas à nous contacter par le biais du site internet www.basket-chauche-chavagnes-stfulgent.fr



> CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants mis en place à l'automne 2020 a clôturé son année par une sortie Nature avec la Cicadelle.

Le 2 juillet, le CME s'est réuni pour sa dernière action de l'année scolaire. Au programme, un repas partagé en Mairie suivi d'une sortie dans la forêt de Grasla animée par la Cicadelle. L'objectif étant de découvrir l'environnement local pour pouvoir réfléchir à des constructions d'abris à animaux à mettre en place sur la commune lors de prochains mandats.



Repas partagé



Sortie Grasla

Nous remercions une nouvelle fois Elise, Rose, Arthur, Emile, Pablo et Théophile pour leur investissement durant cette année. Nous allons poursuivre nos actions avec Aaliyah, Justine, Lola, Anaël, Elwen et Swan qui entament leur deuxième année de mandat et qui seront rejoints par de nouveaux conseillers CM1 élus prochainement dans les 2 écoles.

> OPÉRATION ARGENT DE POCHE



Lors des vacances scolaires, des jeunes (16-17 ans) de la commune assistent les services techniques dans la réalisation de travaux contre de «l'argent de poche».

Au mois de juillet, 12 jeunes ont participé à l'opération. Nous les remercions pour leur aide et leur investissement dans l'ensemble des tâches données (nettoyage de l'école, des massifs, peinture...).

Cette opération sera renouvelée pendant les vacances de la Toussaint, venez retirer un dossier d'inscription en mairie pour y participer !

> PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Alexandra, Catherine, Laurence, Marie, Marie Laure, Sandra, Yolaine accompagnent et surveillent vos enfants sur le temps du midi. Elles ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre et ont été présentées dans les classes des 2 écoles le jour de la rentrée scolaire.

Elles assurent le trajet entre l'école Jules-Verne et la cantine, la surveillance des maternelles et élémentaires dans le restaurant scolaire ainsi que la surveillance des élèves de Jules-Verne sur la cour lors de la pause méridienne.

Pour l'accompagnement des maternelles durant le temps du repas, des bénévoles viennent en renfort auprès de cette équipe. Nous remercions Marie-Claude, Chantal, Marie-Thérèse et Céline pour leur investissement.

Si vous souhaitez vous aussi rejoindre l'équipe de bénévoles pour un ou plusieurs midis par semaine, toutes les semaines ou non, sur une durée plus ou moins longue, nous serons ravis de vous accueillir auprès des tout-petits. Merci de vous faire connaître auprès de la mairie pour de plus amples renseignements.





Enfance jeunesse

> ÉCOLE NAZARETH

Revivre un rythme scolaire "au fil des saisons"

L'école accueille cette année plus de 230 élèves répartis en 9 classes.

L'équipe enseignante reste inchangée pour cette nouvelle année; nous accueillons Léa Gabard qui aura la classe des CM2 le lundi et le mardi. Constante également l'équipe des salariées de l'OGEC : 3 ASEM (Nathalie Salaun, Paola David et Stéphanie Guérin), une secrétaire-comptable (Sylvie Chalmet).



Soucieux d'offrir un accueil et d'accompagner les jeunes enfants en maternelle, l'OGEC a recruté deux personnes en contrat d'apprentissage: Alice Maingret et Malory Gauthier. Bienvenue à elles au sein de l'équipe. L'Ogéc a déjà également investi dans des outils spécifiques en installant un tableau numérique tactile et continuera cette année à le faire puisque deux autres TNI seront installés en maternelle et des tablettes pour les cycles 2 et 3.

Grâce à l'investissement des deux associations de parents, l'Apel et l'Ogéc, l'école dispose encore de très bonnes conditions matérielles et d'encadrement des élèves.

Après 18 mois d'un contexte sanitaire particulier et le protocole inhérent, l'équipe a choisi -cette année- de remettre les enfants dans un rythme scolaire «normal» en se basant sur les saisons. De nombreux projets, sorties et interventions seront vécus par tous les élèves de la maternelle au CM2 «au fil des saisons».

Pour découvrir ces projets, notre site internet est accessible à l'adresse suivante : chavagnesenpaillers-nazareth.fr

Bonne visite !

Le chef d'établissement, M. PLAT Arnaud

> OGEC ÉCOLE NAZARETH

Une kermesse délocalisée... à l'école !

Cette année encore, nous avons dû innover pour la kermesse ! Les règles en vigueur liées à la crise sanitaire ne nous permettaient pas de nous rassembler et de faire une kermesse «normale». Nous avons donc opté pour une kermesse drive à pied au sein de l'école !



Dès l'entrée, 4 mascottes accueillait les enfants et les parents. Un parcours à sens unique avait été balisé, permettant l'accès aux différents stands (bonbons, fresque, enveloppes, pêche à la ligne, maquillage, tatouage, bazar...), et se terminait par la récupération des repas, ainsi que des plateaux apéros qui ont rencontré un franc succès !

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce moment, ainsi qu'aux enfants et aux parents d'avoir répondu présents !

PROJET FRESQUE : C'EST REPARTI !

En tant qu'acteur actuel ou ancien de l'école Nazareth (et aussi de l'école Saint Joseph), vous souhaitez participer à notre projet de méga fresque. Rien de plus simple : il suffit d'envoyer un selfie au format portrait à l'adresse mail megafresquenazareth@gmail.com ! Nous comptons sur vous !

> ÉCOLE JULES-VERNE

La rentrée de l'école Jules-Verne

Cette année les élèves travailleront autour du thème «J'aime ma planète». Ce sera l'occasion d'étudier notre environnement, de nous sensibiliser au développement durable, à l'avenir de notre planète.

Cette rentrée s'engage avec une équipe enseignante toujours aussi stable, composée des 6 enseignantes titulaires et de deux nouvelles enseignantes venues compléter deux temps partiels (Mmes Aurore Piveteau et Julie Braud). Ce sera l'occasion pour les enfants de découvrir la sixième classe : en effet, suite à l'ouverture de classe l'an passé, la municipalité a mis à notre disposition un modulaire, ce qui nous permet de mieux accueillir les élèves, avec des effectifs confortables, environ 20 par classe.



L'équipe enseignante et AESH devant la nouvelle classe

Le thème d'année retenu est «j'aime ma planète», avec des temps forts dédiés à la protection de l'environnement, à l'étude de la biodiversité et des écosystèmes, au tri des déchets, etc...

L'équipe a toujours à cœur de favoriser les outils pédagogiques de manipulation, et de permettre aux élèves d'apprendre à leur rythme. L'expression des émotions et des besoins prend elle aussi une place importante dans notre façon d'enseigner. Les élèves apprennent à écouter de façon active et sont capables de gérer leurs conflits/soucis grâce à des outils connus et maîtrisés découverts à l'école.

Les inscriptions se font sur rdv, au cours duquel Mme Pelletier, directrice, vous accueillera afin de vous faire visiter l'école et de répondre à vos questions. N'hésitez pas à prendre contact tout au long de l'année pour prendre des informations.

École Jules Verne



Nouveauté Rentrée 2021 ! Les Ateliers de Marie et les Ateliers méthodologiques

L'évolution de notre société, nous a amenés à créer des ateliers permettant d'apprendre d'une façon différente. Des jeunes parfois démotivés qui ont perdu le sens de l'effort, certains parents qui témoignent également de leur désarroi face aux attitudes de leurs enfants... autant d'éléments qui ont fait naître ce projet.

Pour les élèves de 6^e, l'objectif restera l'accueil et l'accompagnement nécessaire à l'entrée au collège avec un temps plus important à l'accompagnement personnalisé. En 3^e, l'axe du travail sera sur l'orientation et la recherche de stage. Un temps plus important sera apporté sur l'accompagnement méthodologique.

Pour les 5^e et les 4^e, les ateliers de Marie seront variés comme le jardinage, la sculpture, la rénovation de meuble, perfectionner son anglais, la couture, le modelage, le numérique, la fabrication de robot... qui ont pour objectif de les initier à des pratiques manuelles, les éveiller à des savoir-faire, développer leur créativité, mais également prendre un temps pour soi pour apprendre à se connaître, pour prendre confiance en soi.

Chaque atelier sera animé par 1 ou 2 adultes référents du collège, ils accompagneront entre 10-15 jeunes dans de nouvelles pratiques. Pour nous aider dans notre projet nous recherchons des adultes bénévoles possédant quelques connaissances en couture pour accompagner l'atelier couture ainsi que des machines à coudre.

Alexandra BOURSIER - Chef d'établissement - Collège Sainte Marie



Enfance jeunesse

> LES BAMBINOUS

Nouvelle rentrée

Une nouvelle année scolaire a démarré chez les assistantes maternelles.

Comme tous les ans, c'est avec un petit pincement au cœur qu'il a fallu dire au-revoir aux plus grands qui ont pris le chemin de l'école. Ils ont laissé la place aux bébés avec qui de nouvelles aventures commencent !

L'été est tout juste fini mais les bambinous réfléchissent déjà au spectacle de Noël à offrir aux enfants. Il devrait avoir lieu fin novembre à Bazoges-en-Paillers.

L'association a accueilli 3 nouvelles collègues Linda Jaud, Séverine Bosseau et Virginie Montaz. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons pouvoir les retrouver lors des matinées d'éveil qui ont pu reprendre en septembre.

Bon vent à nos collègues qui ont cessé l'activité cette année.

> LES P'TITS LOUPS

Appel urgent aux bénévoles

Votre enfant fréquente (ou pas !) le centre de loisirs de Chavagnes-en-Paillers ou La Rabatelière ?

Envie de vous investir pour les enfants des communes, votre(vos) enfant(s) ?

Sachez que le centre de loisirs «Les P'tits Loups» est avant tout une association qui a besoin de bénévoles toute l'année pour fonctionner. Alors pour donner un petit coup de fraîcheur à notre équipe et avec le départ prévu de plusieurs de nos membres,



NOUS RECHERCHONS DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES pour la rentrée 2021.

Un bénévole pour «Les P'tits Loups» ça fait quoi ?

- Gestion administrative
- Gestion de la trésorerie
- Gestion du personnel

- Élaboration des lignes éducatives
- Discussions sur les enfants et leurs besoins
- Organisation des camps d'été, les vacances et les sorties
- Organisation de manifestations

Envie de vous lancer dans cette nouvelle aventure humaine et enrichissante ?

Envie de rencontrer de nouvelles personnes dans notre commune ?

Ou juste envie de vous renseigner ?

Franchissez le pas et venez nous rencontrer en toute convivialité, pour prendre contact 02 51 42 30 58.

Bon vent à nos collègues qui ont cessé l'activité cette année.



> BIENVENUE À

Nadège Vaillant – Sophrologue

Depuis le 1^{er} juin, Nadège exerce son activité à la pépinière d'entreprise, zone de la promenade

Cette ancienne habitante de la commune a longtemps travaillé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, aujourd'hui elle souhaite continuer à apporter son aide à travers les cours de sophrologie.

La sophrologie est une méthode de relaxation basée sur la respiration, la pratique permet de diminuer le stress, améliorer la confiance en soi, préparer des situations angoissantes, améliorer le sommeil, etc ...

Grace à la pratique régulière, cela permet de retrouver plus d'harmonie dans sa vie au quotidien

Les séances ont lieu au cabinet seul, ou en groupe de 5 personnes maximum. Ouvert du lundi au vendredi de 18h à 21h30 et le samedi de 9h à 13h30

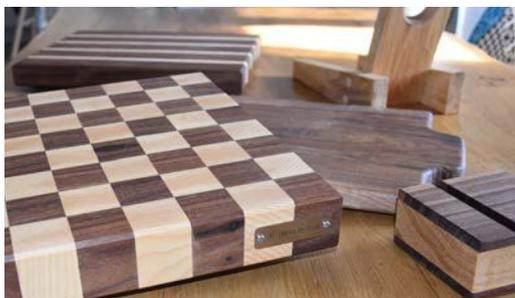
Pour tout contact : 06 58 32 41 38 - nadege.vaillantsophro@gmail.com



CBD – Création Bois Design

Depuis mi-avril, Quentin Rousseau a créé son auto-entreprise de création bois design.

Actuellement dessinateur dans un bureau d'étude à Mouchamps, cet ancien mécanicien de précision s'est découvert une passion pour le bois pendant le confinement. L'acquisition d'une maison sur la commune de Chavagnes en Paillers et les différents travaux nécessaires l'ont conforté dans cette passion.



Quentin a transformé son garage en atelier pour fabriquer différentes pièces, dans l'immédiat c'est sa créativité qu'il souhaite mettre en avant afin de valoriser son savoir-faire. Il propose tout type d'objets, de la planche à découper, aux jeux en bois, à la table, etc... Il travaille essentiellement le bois massif (chêne, noyer, frêne)



Pour tout contact :

Tél. : 06 33 72 77 61 ou par mail : q.rousseau@outlook.com

📍 CBD - Créationbois design - 📧 [cbd.creationboisdesign](https://www.cbd.creationboisdesign.com)

Isabelle Rousseau – Services à la personne



Ayant toujours aimé le contact, les échanges et le partage des expériences avec les anciennes générations, Isabelle a souhaité se mettre à leur service.

Elle propose de les accompagner au quotidien pour les repas, les tâches du quotidien, les petits travaux de jardinage, les déplacements de tous les jours, les rendez-vous médicaux, les courses et les promenades, jeux, ateliers pâtisseries.

Isabelle propose aussi de la garde d'enfants, sur les temps scolaires du matin et du soir, le mercredi (trajets pour les différentes activités culturelles et sportives) .

Elle exerce sur la commune de Chavagnes-en-Paillers et ses alentours.

Pour tout contact : 06 42 17 09 80



Économie, emploi

› BIENVENUE À



*Benjamin Pecqueux
et Myriam Denis,
les nouveaux gérants
du Scamba*

Benjamin et Myriam ont repris l'activité du Scamba depuis le 27 juillet.

Arrivés de Picardie, ils recherchaient une activité de Tabac sur le Morbihan ou la Vendée.

Longtemps gérants de bar tabac, ils souhaitent continuer dans ce domaine mais sans activité de bar.

Après de nombreuses visites l'opportunité du Scamba leur a été présentée.

La visite de la commune, la diversité des commerces et services, la situation « centrale » du Scamba et la possibilité de développement de l'activité, tous ces atouts leur ont permis de finaliser leur décision.

Vous retrouvez Myriam et Benjamin :

- du mardi au vendredi de 7h à 13h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 7h30 à 13h et de 14h30 à 19h30
- le dimanche et jours fériés de 8h30 à 13h00

Ils proposent le tabac, la presse, la Française des jeux, les cadeaux, le point clés et ils sont en pleine réflexion pour d'autres services ou activités...



Anais Plessis, infirmière libérale

Anais Plessis est installée en collaboration en tant qu'infirmière libérale au cabinet de Sylvie Girard depuis Mai 2021

Une autre infirmière Angélique Loiseau a rejoint le cabinet en janvier 2021 en tant que remplaçante pour ensuite s'installer en 3^e collaboratrice début juin 2021

Le cabinet infirmier libéral est aujourd'hui composé de 3 infirmières libérales :

9 Places des Arcades - 85250 Chavagnes en Pailleurs

Permanences du lundi au samedi sans rendez-vous de 7h15 à 8h

et sur rendez-vous le soir de 17h45 à 18h

Audrey Vilette, Pension, Valorisation de chevaux : L'écurie de Cavel

Après des études en conduite et gestion d'une entreprise hippique, Audrey est partie travailler dans plusieurs écuries en France et à l'étranger pour développer son savoir-faire auprès des chevaux. Amoureuse des chevaux ibériques, elle a porté son dévouement sur les lusitaniens, race originaire du Portugal. Elle en a profité pour rester deux ans autour de Lisbonne et cette expérience lui a permis d'obtenir son monitorat d'équitation avec la spécialité « équitation de travail portugaise ». Depuis le début d'année, elle a décidé de rejoindre l'élevage de chevaux de Benoît Rambaud pour y développer la partie pension et valorisation de chevaux de propriétaires. Son activité se concentre sur le travail du cheval, du débouillage à la mise en dressage « haute école ». Elle prépare également les chevaux et cavaliers pour des concours force. L'écurie de Cavel fait référence au lieu-dit « Les Caves », entre la Déderie et le Cormier, et le « L » de Léon (Rambaud) qui est venu s'installer sur ces terres, fin des années 60.

Nous souhaitons la bienvenue à Audrey et du succès dans sa nouvelle activité.

Vous pouvez la joindre au 07 72 40 95 71



› ÉTAT-CIVIL

Félicitations aux parents de

11 avril	RABRÉAUD Charlie
15 avril	MILLASSEAU Augustin
9 mai	BERNARD Alyena
9 mai	PETIT-GREGOIRE Alix
10 mai	CHOPIN Hugo
19 mai	MOREAU Ayden
25 juillet	QUARACINO Ohana
12 août	PIVETEAU Célia
12 août	CHEVALIER Naomy
20 août	PHILIPPE André
2 septembre	LAPORTE Clément



11 naissances dans la commune qui ont donné leur accord pour la diffusion

Tous nos vœux de bonheur à

19 juin	PHILIPPE Julien et DJEBIRI Nathalie
26 juin	MOSSION Isabelle et MATHEVET Jean-Yves
14 août	NICIEJA Fabrice et MARICHAL Gwënola
4 septembre	BATAILLE Marjorie et GRIMAUD Martin
4 septembre	BITHOREL Jean-Yves et SOULARD Marie-Luce
11 septembre	GARREAU Cathy et CHEVALIER Dylan

Toute notre sympathie aux proches de

28 avril	DUDIT Camille
30 avril	GAUDUCHEAU Yvon
4 mai	BRENON Henri
7 mai	DUGAST Jeanne
8 mai	GALLOT Henri
8 mai	AUDUREAU Elisabeth
13 mai	BOSSARD François
21 mai	POIROUX Maurice
23 mai	REMAUD Michel
25 mai	FLUELER Germaine
28 mai	BRISAUD Marcel
29 mai	REMAUD Pierre
31 mai	GRATTON Simone
3 juin	COLINDRE Simon
15 juin	PIVETEAU Michel
21 juin	GABORIEAU Madeleine
21 juin	PEYRUCHAUD Ludovic
27 juin	AUGERAUD Thérèse
3 juillet	ARNAUD Albert
7 juillet	FEVRE Lucienne
8 juillet	DURAND Renée
8 juillet	CEVER Danielle
11 juillet	LINARD Antoinette
15 août	YOU Marie
23 août	MORTEAU Marie-Louise
23 août	BOULEUX Bruno
25 août	KURTALIQUI Xhévat
30 août	GUIBERT Renée
1 ^{er} septembre	CHAUVET Marie Thérèse
5 septembre	RAFFIN Marie-Thérèse
5 septembre	BILLAUD Auguste
6 septembre	HUMEAU Guy



Si vous ne souhaitez pas que la naissance de votre enfant, votre mariage ou le décès d'un parent figure dans le bulletin, veuillez en informer le service d'État-civil de la Mairie.

› LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.



Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02 44 01 20 50 ou 20 60) / mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr





Infos pratiques

**POUR LE TRAIT
D'UNION
DE JANVIER 2022
LES ARTICLES DOIVENT
PARVENIR EN MAIRIE
AVANT LE SAMEDI
4 DÉCEMBRE 2021**

**DEVENEZ
SAPEUR
POMPIER
Volontaire**

CHAVAGNES EN PAILLERS

06 03 48 10 77 | julien.gilbert@sdis-vendee.fr

Centre de Gestion
fonction Publique Territoriale
de la Vendée
Maison des Communes

**LA FONCTION
PUBLIQUE
TERRITORIALE,
CE N'EST PAS CE QUE
VOUS CROYEZ !**

**FORUM
DES MÉTIERS**

27 | 11 | 2021
9h > 13h

**MAISON DES COMMUNES
LA ROCHE-SUR-YON**
65 rue Kepler - zone des Oudairies

www.maisondescommunes85.fr



*Cérémonie
des vœux*

samedi 8 janvier

Salle Émeraude



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE ADAPTER

AGRANDIR SURELEVER

REHABILITER DIVISER

Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com
Lieu de permanence :
Communauté de communes

Architecte - Vendérod architecture et urbanisme (extra photo heues)
Architecte - T&A architectes & urbanistes (extra photo heues)
Architecte - Atelier d'Idé Architecture (verso)
Photographe - François DANTART



9 octobre	Vrai foot day
12 octobre	Réunion des associations
3 novembre	Marche pour l'eau
6 et 7 novembre	Fête de la Gym
19 novembre	Projection du film « et je choisis de vivre » à l'espace Molière
21 novembre	Projection du film « et je choisis de vivre » à l'espace Molière
4 décembre	Puzzl'thon
8 janvier	Cérémonie des vœux

Pour connaître les dates des manifestations à venir, n'hésitez pas à consulter la rubrique AGENDA du site internet de la commune.



RECETTE À FAIRE SOI-MÊME

Recette de nettoyant multi-usage naturel



1. Mélangez dans un bol le bicarbonate de soude avec l'huile essentielle.
2. Versez le mélange dans votre pulvérisateur.
3. Ajoutez-y délicatement l'eau chaude et le vinaigre blanc à l'aide de l'entonnoir.
4. Secouez avant chaque utilisation.

Ingrédients

- 1 c. à soupe de bicarbonate de soude
- 2 c. à soupe de vinaigre blanc
- 8 gouttes d'huile essentielle de lavande vraie
- 1 litre d'eau chaude (non bouillante)

Équipement

- Un pulvérisateur de 1,5 l
- Un entonnoir
- Un bol

Nos conseils en +

Vous pouvez remplacer l'huile essentielle de lavande vraie par de l'huile essentielle de Tea Tree ou de l'huile essentielle de citron.



RECETTE À FAIRE SOI-MÊME

Le cadeau à faire SOS Cookies

On met quoi dedans ?

- 250 g de farine
- 100 g de sucre roux
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 100 g de sucre blanc
- 1/4 de cuillère à café de sel
- 100 g de noix ou amandes concassées
- 100 g de flocons d'avoine
- 1 pot ou un bocal qui se referme d'1 litre
- 200 g de pépites de chocolat

On fait comment ?

- Dans le bocal propre, mélangez la farine, la levure et le sel. Tassez bien en tapotant le bocal sur le plan de travail
- Ajoutez les flocons d'avoine, puis le sucre roux, suivi du sucre blanc. Tassez bien à chaque étape
- Ajoutez ensuite les pépites de chocolat.
- Et enfin les noix (ou amandes). Tassez bien et fermez le bocal

Imprimez la recette qui suit ou écrivez-la sur une jolie carte que vous accrocherez à votre bocal pour l'offrir.

KIT SOS COOKIES

Préchauffer votre four à 180°
Versez le contenu du bocal dans un saladier.
Ajoutez 125 g de beurre pommade, 1 gros œuf battu
Mélangez et formez des boules de la taille d'une balle de golf.
Déposez-les sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé et enfournez pour 13 à 15 minutes de cuisson.

Régalez-vous !

La légende du petit Colibri



Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « **Je le sais, mais je fais ma part.** »

MAIRIE

2 place des Justes - BP 90412
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS
Tél. : 02.51.42.21.06
contact@chavagnes-en-paillers.fr

www.chavagnes-en-paillers.fr

@chavagnesenpaillers